



## PROJET DE PERFORMANCE

FEDERAL 2022-**2025**



MINISTÈRE  
DES SPORTS



# PREAMBULE

<b>BILAN DE L'OLYMPIADE 2017-2021</b> .....	5
<b>1- ANALYSE DES RÉSULTATS DE L'OLYMPIADE</b> .....	5
<b>1.1 - A travers les compétitions de référence</b> .....	5
1.1.1 - Du collectif Equipe de France Femmes et Hommes	
1.1.2 - Du collectif Relève Femmes et Hommes	
<b>1.2 - A travers le bilan des structures du PPF</b> .....	7
<b>2- ANALYSE QUALITATIVE DE L'OLYMPIADE (OS - PHM)</b> .....	8
<b>3- BILAN SPÉCIFIQUE DES JOP DE TOKYO 2021</b> .....	9
<b>3.1 - Jeux Olympiques</b> .....	9
3.1.1 - Résultats	
3.1.2 - Analyse	
<b>3.2 - Jeux Paralympiques</b> .....	10
3.2.1 - Résultats	
3.2.2 - Analyse	
<b>OBJECTIFS DE L'OLYMPIADE 2021-2025</b> .....	11
<b>1- OBJECTIFS SPORTIFS DU COLLECTIF EQUIPE DE France</b> .....	11
<b>2- OBJECTIFS SPORTIFS DU COLLECTIF RELÈVE</b> .....	12

# PARTIE STRATÉGIQUE

<b>STRATÉGIE TENNIS</b> .....	14
<b>LES GRANDES INTENTIONS</b> .....	15
<b>1- PROGRAMME D'ACCESSION</b> .....	16
<b>1.1 Accession territoriale</b> .....	17
1.1.1 Objectifs	
1.1.2 Actions	
<b>1.2 Accession nationale</b> .....	19
1.2.1 Objectifs	
1.1.2 Actions	
<b>2- PROGRAMME D'EXCELLENCE</b> .....	20
<b>2.1 Excellence</b> .....	21
2.1.1 Objectifs	
2.1.2 Actions	
<b>2.2 Cercle Haute Performance</b> .....	22
2.2.1 Objectifs	

2.2.2 Actions

<b>STRATÉGIE PARA-TENNIS</b> .....	<b>26</b>
<b>1- PROGRAMME D'ACCESSION</b> .....	<b>27</b>
<b>1.1 Accession nationale</b> .....	<b>27</b>
1.1 Objectifs	
1.2 Actions	
1.3 Indicateurs	
<b>2- PROGRAMME D'EXCELLENCE</b> .....	<b>27</b>
<b>2.1 Excellence</b> .....	<b>27</b>
2.1.1 Objectifs	
2.1.2 Actions	
2.1.3 Indicateurs	
<b>2.2 Cercle Haute Performance</b> .....	<b>28</b>
2.2.1 Objectifs	
2.2.2 Actions	
2.2.3 Indicateurs	
<b>STRATÉGIE BEACH TENNIS</b> .....	<b>29</b>
<b>1- PROGRAMME D'ACCESSION</b> .....	<b>30</b>
<b>1.1 Accession territoriale</b> .....	<b>31</b>
1.1.1 Objectifs	
1.1.2 Actions	
1.1.3 Indicateurs	
<b>1.2 Accession nationale</b> .....	<b>32</b>
1.1 Objectifs	
1.2 Actions	
1.3 Indicateurs	
<b>2- PROGRAMME D'EXCELLENCE</b> .....	<b>32</b>
<b>2.1 Excellence</b> .....	<b>32</b>
2.1.1 Objectifs	
2.1.2 Actions	
2.1.3 Indicateurs	

# PARTIE OPERATIONNELLE

<b>1- GÉNÉRALITÉS</b> .....	<b>34</b>
<b>1.1 Critères de mise en liste</b> .....	<b>34</b>
1.1.1 - Critères Tennis Garçons	
1.1.2 - Critères Tennis Filles	
1.1.3 - Critères Para-tennis Garçons et Filles	
1.1.4 - Critères Beach-Tennis Garçons et Filles	
<b>1.2 Modalités de la SMR</b> .....	<b>38</b>
<b>1.3 Modalités du suivi socio professionnel</b> .....	<b>38</b>
<b>1.4 Convention SHN/FFT</b> .....	<b>42</b>
<b>2- PROGRAMMES</b> .....	<b>50</b>
<b>2.1 Programme accession</b> .....	<b>50</b>
2.1.1 Cartographie	
2.1.2 Cahier des charges	
2.1.3 Indicateurs de performance des structures	
<b>2.2 Programme d'excellence</b> .....	<b>52</b>
2.2.1 Cartographie	
2.2.2 Cahier des charges	
2.2.3 Indicateurs de performance des structures	

# PREAMBULE

## BILAN DE L'OLYMPIADE 2017-2020

### 1- ANALYSE DES RÉSULTATS DE L'OLYMPIADE

#### 1.1 - A travers les compétitions de référence

##### 1.1.1 - Du collectif Equipe de France Femmes et Hommes

FEMMES					
SIMPLE	2017	2018	2019	2020	2021
FED CUP	¼	½	V	Annulé Covid19	
GRAND CHELEM	¼	-	-	2 x 1/8 <sup>ème</sup>	-
MASTERS	½	-	-	-	-
JEUX OLYMPIQUES					2 <sup>ème</sup> tour
NBRE DE J TOP 100	5	4	4	4	6
NBRE DE J TOP 50	3	3	2	3	0
DOUBLES	2017	2018	2019	2020	2021
GRAND CHELEM	½ - ¼	V – Finale - 2 x ¼	V – Finale - ½ - ¼	V – V – 1/8	-
MASTERS	-	Victoire	Victoire	Annulé Covid19	
JEUX OLYMPIQUES					1 <sup>er</sup> tour
NBRE DE J TOP 50	1	1	1	1	1

#### Commentaires :

Même s'il y a 6 joueuses dans le top 100, plus aucune n'est dans le top 50 en 2021. Les "plus" âgées sont en manque de confiance et de constance tout au long de l'année, et les plus jeunes ont du mal à confirmer. Nous mettons beaucoup d'espoirs sur Diane Parry (105<sup>ème</sup>, 19 ans) et Clara Burel (77<sup>ème</sup>, 20 ans) pour les années futures. En 2021 les joueuses n'avaient quasiment plus joué en double, la volonté de refaire des doubles est avérée pour la prochaine olympiade.

HOMMES					
SIMPLE	2017	2018	2019	2020	2021
COUPE DAVIS	V	F	-	Annulé Covid19	
GRAND CHELEM	¼	-	½ - ¼	1/8 – 1/8	-
MASTERS	-	-	-	-	-
JEUX OLYMPIQUES					¼ - ¼
NBRE DE J TOP 100	10	8	12	11	9
NBRE DE J TOP 50	6	6	5	5	3
DOUBLES	2017	2018	2019	2020	2021
GRAND CHELEM	¼ - ¼	V – ¼ - ¼	V – F – F	1/8 – 1/8	V – ¼ - ¼
MASTERS	-	F	V	F	-
JEUX OLYMPIQUES					1 <sup>er</sup> tour
NBRE DE J TOP 50	5	3	5	5	4

### Commentaires :

2 ¼ de finalistes un peu inespérés aux JO après les résultats décevants de l'année. L'ancienne génération n'est plus aussi régulière qu'auparavant et la relève peine à confirmer. Un vrai gap générationnel s'est installé. Nous avons de bons jeunes joueurs mais qui n'ont pas encore le niveau pour s'installer dans le top 50...(GASTON/MOUTET/RINDERKENCH/BONZI). En double il y a toujours une paire qui se détache (Mahut/Herbert) et qui peut encore dans un avenir proche obtenir de bons résultats. Inciter les joueurs à jouer plus régulièrement le double.

#### 1.1.2 - Du collectif Relève Femmes et Hommes

FEMMES					
SIMPLE	2017	2018	2019	2020	2021
COUPE EUROPE HIVER U12	-	-	4 <sup>ème</sup>	-	Annulé Covid19
COUPE EUROPE HIVER U14	6 <sup>ème</sup>	-	-	6 <sup>ème</sup>	Annulé Covid19
COUPE EUROPE HIVER U16	4 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	Annulé Covid19	Annulé Covid19
COUPE EUROPE ÉTÉ U12	-	-	7 <sup>ème</sup>	Annulé Covid19	-
COUPE EUROPE ÉTÉ U14	F	-	-	Annulé Covid19	-
COUPE EUROPE ÉTÉ U16	F	-	4 <sup>ème</sup>	Annulé Covid19	-
COUPE EUROPE ÉTÉ U18	-	-	6 <sup>ème</sup>	Annulé Covid19	3 <sup>ème</sup>
CHTS EUROPE INDIV U14	-	-	-	Annulé Covid19	-
CHTS EUROPE INDIV U16	-	¼	F	Annulé Covid19	Annulé Covid19
CHTS EUROPE INDIV U18	-	-	½	Annulé Covid19	½
COUPE DU MONDE U14	-	-	4 <sup>ème</sup>	Annulé Covid19	-
JUNIOR DAVIS CUP U16	5 <sup>ème</sup>	-	-	Annulé Covid19	-
GRAND CHELEM	-	F – F	½ - ¼ - ¼	V – 1/8	-
NBRE DE J TOP 100 ITF	3	8	8	10	5
DOUBLES	2017	2018	2019	2020	2021
GRAND CHELEM	¼	½ - ¼ - ¼ - ¼	F – ½ - ½ - ½ - ¼ - ¼	¼ - ¼	-

### Commentaires :

Les résultats de ces 5 dernières années mettent en lumière plusieurs choses :

→ Les bons résultats chez les jeunes filles ne reposent que sur 3 joueuses : Clara Burel, Diane Parry et Elsa Jacquemot. Que ce soit chez les U14, U16 ou en Grand Chelem ITF junior, elles ont ramené à elles trois toutes les finales ou victoires sur ces différentes compétitions internationales. Derrière ces 3 joueuses, les filles n'ont pas un niveau de jeu suffisant pour être compétitives au niveau international.

→ Manque de densité et de niveau de jeu dans la formation des jeunes filles U12 et U14 avec seulement 25% de qualification en phase finale des Coupes d'Europe chez les U12 et 33% chez les U14.

→ D'où la priorité de mettre en place une politique sportive axée sur la détection et la formation des jeunes filles en France.

HOMMES					
SIMPLE	2017	2018	2019	2020	2021
COUPE EUROPE HIVER U12	3 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	-	4 <sup>ème</sup>	Annulé Covid19
COUPE EUROPE HIVER U14	6 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	V	-	Annulé Covid19
COUPE EUROPE HIVER U16	3 <sup>ème</sup>	V	F	F	Annulé Covid19
COUPE EUROPE ÉTÉ U12	5 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	7 <sup>ème</sup>	Annulé Covid19	F
COUPE EUROPE ÉTÉ U14	-	V	F	Annulé Covid19	-
COUPE EUROPE ÉTÉ U16	6 <sup>ème</sup>	V	V	Annulé Covid19	F
COUPE EUROPE ÉTÉ U18	V	V	V	Annulé Covid19	V
CHTS EUROPE INDIV U14	¼	V	-	Annulé Covid19	-
CHTS EUROPE INDIV U16	¼	-	V	Annulé Covid19	Annulé Covid19
CHTS EUROPE INDIV U18	F	½	V	Annulé Covid19	Annulé Covid19
COUPE DU MONDE U14	-	-	F	Annulé Covid19	-
JUNIOR DAVIS CUP U16	-	F	3 <sup>ème</sup>	Annulé Covid19	F
GRAND CHELEM	½ - ½ - ¼ - ¼ - ¼	¼	½ - ¼	V - F - ½ - ¼ - ¼	V- F- ½ - ½ - ½ - ½ - ¼ - ¼
NBRE DE J TOP 100 ITF	7	6	8	14	9
DOUBLES	2017	2018	2019	2020	2021
GRAND CHELEM	½ - ¼	V - ½ - ¼	¼ - ¼ - ¼ - ¼ - ¼	½ - ¼	V - V - ¼ - ¼

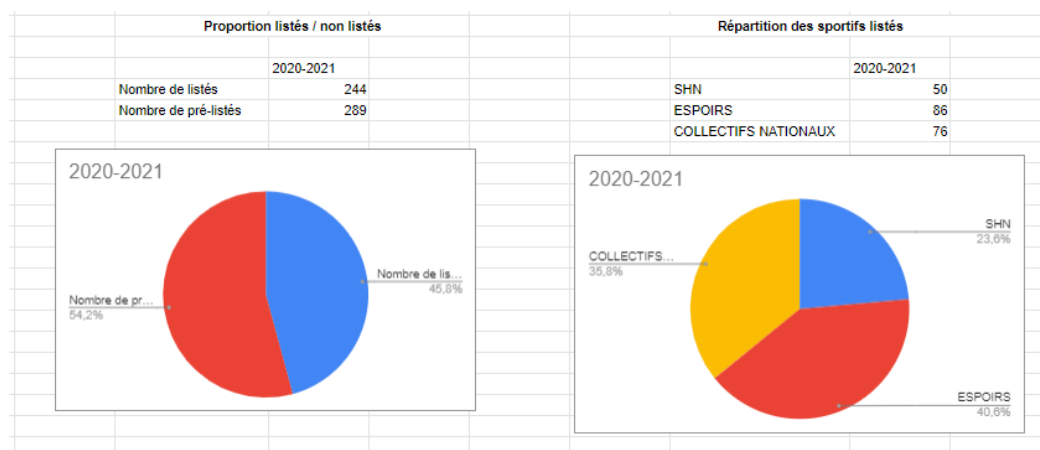
### Commentaires :

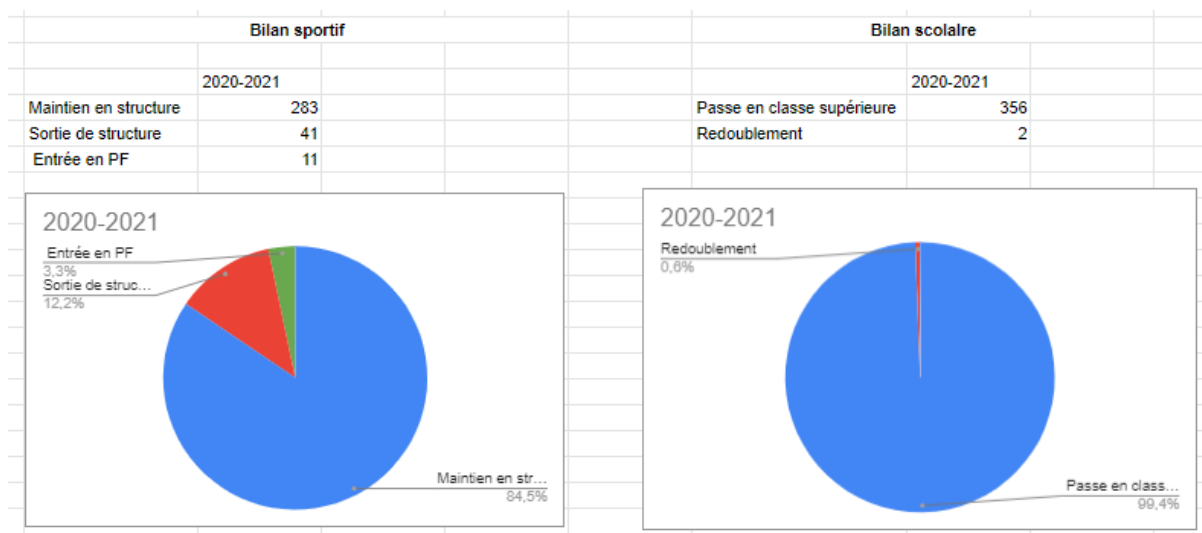
→ Bons résultats dans l'ensemble chez les 12-18 ans avec chaque année une présence en ¼ de finale dans les tournois du Grand Chelem junior. A noter qu'en 2021, les 4 demi-finalistes de Roland Garros junior étaient Français (rare). Le nombre de top 100 ITFJ est en progression chaque année pour se stabiliser dans une moyenne de 8 à 10 joueurs.

→ Que ce soit chez les U14 et/ou U16, nos équipes de France ont gagné régulièrement les compétitions internationales, ce qui montre une densité satisfaisante mais attention de ne pas se relâcher car certaines années, notamment les 2007 garçons n'ont pas un niveau de jeu suffisant pour bien figurer au niveau international pour le moment.

→ C'est dans la transition entre les U18 et le monde professionnel où nous devons être meilleur : nos vitesses de progression ne sont pas suffisamment bonnes.

### 1.2 - A travers le bilan des structures du PPF (Extraits du PSQS)





Une répartition de nos pré-listés (8-10 ans) trop conséquente au regard de nos joueurs listés qui font le cœur du PPF due principalement à la crise sanitaire. Cette identification trop précoce n'est pas nécessaire, nous devons pouvoir élargir la base de nos jeunes compétiteurs.

## 2- ANALYSE QUALITATIVE DE L'OLYMPIADE

<b>POINTS FORTS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Proximité renforcée entre la DTN et les territoires</li> <li>→ Connaissance de tous les projets associés sur la structuration</li> <li>→ Densité sur la filière masculine</li> <li>→ Résultats prometteurs chez les U18</li> <li>→ 3 filles N°1 mondiale juniors en 3 ans</li> <li>→ Scolarité plus adaptée pour la pratique itinérante</li> </ul>
<b>POINTS FAIBLES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Isolement des jeunes et manque d'adversité</li> <li>→ Trop tôt à l'international au détriment des acquis techniques (Classement ≠ Niveau de jeu)</li> <li>→ Manque de densité chez les filles</li> <li>→ Aides financières trop conséquentes avec des effets pervers sur la programmation</li> <li>→ Identification trop jeune des joueurs (8 ans)</li> <li>→ Manque d'effectifs dans les Pôles France</li> </ul>



### 3- BILAN SPÉCIFIQUES DES JOP DE TOKYO 2021

#### 3.1 - Jeux Olympiques

##### 3.1.1 - Résultats

Simple Messieurs	MONFILS - 1er tour SIMON 1er tour CHARDY ¼ de finale HUMBERT ¼ de finale (dont une victoire sur Tsitsipas 3ème mondiale)
Double Messieurs	MAHUT-HERBERT 1er tour CHARDY/MONFILS 2ème tour
Simple Dames	FERRO 2ème tour GARCIA 1er tour MLADENOVIC 1er tour CORNET 1er tour
Doubles Dames	GARCIA/MLADENOVIC 1er tour FERRO/CORNET 2ème tour
Double mixte	FERRO-HERBERT 1er tour MAHUT-MLADENOVIC 1er tour

##### 3.1.2- Analyse

###### Hommes

En simple : Les résultats en simple ont été plutôt satisfaisants avec deux 1/4 de finale (Humbert et Chardy). C'est une bonne performance car les résultats des français avant d'arriver à Tokyo étaient compliqués. Il y a eu de belles victoires contre des joueurs du top 10 mondial (Tsitsipas et Karatsev).

En double : Déception chez les hommes et en double mixte car il y avait l'ambition d'aller chercher une médaille compte tenu des résultats de l'année. Les joueurs ont ressenti une pression supplémentaire qu'ils n'ont pas su gérer, par manque de communication en amont des JO. A noter la blessure d'un des 2 joueurs de double avant les JO à créer de l'incertitude.

###### Femmes

En Simple : Bilan brut très moyen car aucune joueuse n'est allée au-delà du 2ème tour. Ce résultat confirme leur niveau actuel puisqu'aucune joueuse n'était dans le top 50 et aucune joueuse n'a passé le 3ème tour d'un grand chelem cette année (hormis Ferro à l'open d'Australie).

Pendant les matchs, rien à leur reprocher sur leur investissement ni sur leur attitude.

En Double : Déception car on devait faire mieux sportivement, même chose pour le double mixte. Le manque de préparation, d'objectifs communs, et de pratique de ces disciplines sont pour moi des éléments qui peuvent expliquer cette mauvaise performance.

Pour rappel, nous avons eu des difficultés majeures pour réunir les filles la semaine du départ à Tokyo, elles étaient 3 en tournoi sur une autre surface et une d'entre-elle était à l'isolement pendant 10 jours suite à la contraction du COVID 19.

Seule, Kristina Mladenovic, a été déterminée à bien se préparer, à tout mettre de son côté pour arriver au mieux à Tokyo mais on peut se poser la question relative à ses choix de ne pas jouer le double ni le mixte sur le circuit en cette année olympique.

## Debrief

- Au regard de l'expérience de Rio, à noter qu'il n'y a eu aucun problème de comportement, d'investissement ; que ce soit chez les joueurs / joueuses ou au sein du staff. La collaboration entre le staff fédéral et les coachs privés a été excellente, tout le monde était au service de l'équipe, et cette idée de permettre aux joueurs de participer aux JO avec leur coach privé est à garder pour Paris 2024.
- Les jeux olympiques ne sont pas pour tous un objectif, deux joueurs ont refusé leur sélection
- Sur les résultats : pas d'attente de médailles en simple (malgré quelques regrets lors des défaites en ¼ de finale des 2 garçons), mais en double l'objectif de médaille était fixé depuis longtemps.
- Avoir intégré les entraîneurs personnels des joueurs a été une vraie plus-value pour les joueurs et le projet.
- Les joueurs n'ont pas l'habitude de partager la chambre. Il n'est pas souhaitable de changer leurs habitudes ; Réfléchir rapidement à l'hébergement pour 2024

## A retenir :

Au regard de ce débriefing et pour avoir le plus de chance d'atteindre nos objectifs à Paris :

### **o arrêter de faire (STOP)**

- de laisser le choix aux athlètes de venir ou non au stage de préparation d'avant JO (sauf cas exceptionnel)

### **o commencer à faire (START)**

- inciter les joueurs à faire le double plus régulièrement. Préparer des paires de mixtes en amont en fonction des classements.
- sonder les joueurs sur les conditions d'hébergement lors des prochains JO

### **o continuer à faire (CONTINUE)**

- Être en lien permanent avec les athlètes, et leurs entourages.
- Convier les entraîneurs personnels au stage de préparation.

## 3.2 - Jeux Paralympiques (PL)

### 3.2.1- Résultats

Simple Messieurs	MENGUY - 1er tour HOUDET - ¼ DE FINALE PEIFER ¼ DE FINALE CATTANEO 1er tour
Double Messieurs	HOUDET PEIFER - Titre Paralympique
Simple Dames	FAIRBANK 1er tour MORCH 2ème tour
Doubles Dames	MORCH FAIRBANK : 1er tour

### 3.2.2- Analyse

#### **Hommes**

L'objectif fixé est atteint : celui d'être Champion Paralympique avec la paire Houdet Stéphane-Peifer Nicolas. La mise en place de tout un dispositif autour de ces 2 joueurs pour les rendre performants lors des Jeux Paralympiques de Tokyo a porté ses fruits. Stages réguliers, important suivi au mois de Mai-Juin (Tournoi du Touquet, Roland Garros, Tournoi du Riviera à Sophia Antipolis, et Wimbledon), détachement de Cyril Brechbuhl (Préparateur Physique et Responsable du secteur de la Recherche au

sein de la DTN) pour accompagner ces 2 joueurs (Pour Peifer, suivi alimentaire et physique chez lui, pour Houdet, suivi physique régulier au CNE). Les 2 autres garçons (Frédéric Cattaneo et Gaëtan Menguy) ont tous les 2 été confrontés à la réalité du Haut Niveau qui se professionnalise maintenant très rapidement depuis 2 ans. L'objectif pour eux est de faire évoluer leurs structures (augmenter le volume et la qualité de leurs entraînements).

### **Femmes**

Il n'y avait pas d'objectifs de médailles pour Emmanuelle Morch (27ème au classement mondial) et Charlotte Fairbank (35ème au classement mondial) au regard de leur classement. L'objectif était d'emmagasiner de l'expérience en vue des Jeux Paralympiques de Paris 2024. Ces 2 filles ont un excellent état d'esprit, elles mettent tout en œuvre pour progresser et performer. L'objectif a été atteint car elles ont été irréprochables dans la vie de groupe, mais aussi lors de leurs matchs de simple et double. Elles se rapprochent des meilleures joueuses mondiales.

Etat d'esprit d'une équipe de France paralympique construite lors du stage en amont. Toutes les paires de double avaient été mises en place un an auparavant.

Le regret de ne pas avoir pu avoir sur place les coachs personnels, le technicien des fauteuils et leur kiné habituel.

Petit "couac" au moment du quart de finale de S.Houdet où le technicien n'a pas pu intervenir rapidement sur son fauteuil avant son quart de finale en simple., qu'il a perdu.

Debriefs individuels et collectifs qui a été transmis aux structures de chaque athlète.

### **Analyse de la concurrence internationale**

3 aspects sur la concurrence :

- L'aspect financier (2M pour les japonais 1,5M pour les anglais, 700.000€ pour la Pays-Bas) → 160.000€ pour la France
- L'aspect encadrement : les autres nations sont staffées (tennis, PP, Kinés ostéo, chargé de com)
- L'aspect matériel : protection fauteuil pour les meilleurs joueurs (2.000€)

→ Pas de différence de niveau de jeu chez les garçons et un écart pour les filles qui manquent de pratique (pas d'anciennes joueuses valides) contrairement à P.Déroulède.

### **A retenir :**

Au regard de ce débriefing et pour avoir le plus de chance d'atteindre nos objectifs à Paris :

→ Arrêter de faire (STOP) : une préparation JP un an avant mais 6 mois avant (un stage par mois).

→ Commencer à faire (START) : mettre l'accent sur la vidéo, les statistiques. Avoir un préparateur physique sur tous les stages. Envisager la venue des coachs perso sur les stages et pendant les JP.

→ Continuer à faire (CONTINUE) : Stages en regroupant notre élite et le groupe LA2028.

## **OBJECTIFS DE L'OLYMPIADE 2021-2025**

### **1- OBJECTIFS SPORTIFS DU COLLECTIF EQUIPE DE FRANCE**

→ Tennis : Pour viser un résultat aux JO de Paris, il va falloir avoir un point de vigilance sur l'intérêt pour nos joueurs d'augmenter leur participation aux tournois sur terre battue. Ce sera des objectifs à fixer en concertation avec les coachs.

Sur les objectifs de médailles : il devient impératif que ces objectifs soient partagés par les athlètes, notamment sur le double et le double mixte qui doivent être pratiqués en amont sur les tournois du GC (stratégie prise par les Russes).

Au niveau logistique : les joueurs voyagent toute l'année et sont habitués à être seuls en chambre et à l'hôtel, il faudra anticiper cette question pour 2024.

→ Para-tennis : optimiser le travail sur les doubles, accompagner la professionnalisation des structures de nos potentiels sélectionnables. Objectifs : organiser 10 stages par an

<b>FEMMES</b>				
<b>SIMPLE</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>
B.J. King CUP	Top 8	Top 8	Top 8	Top 8
GRAND CHELEM	1/4	1/4	1/4	1/4
MASTERS				
JEUX OLYMPIQUES			Médaille	
NBRE DE J TOP 100	7	7	7	7
NBRE DE J TOP 50	2	2	2	2
<b>DOUBLES</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>
GRAND CHELEM	V	V	V	V
MASTERS	TOP 4	TOP 4	TOP 4	TOP 4
JEUX OLYMPIQUES			Médaille	
NBRE DE J TOP 50	4	4	4	4

<b>HOMMES</b>				
<b>SIMPLE</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>
DAVIS CUP	Top 8	Top 4	Top 4	Top 4
GRAND CHELEM	1/4	1/4	1/2	1/2
MASTERS			Top 8	Top 8
JEUX OLYMPIQUES			Médaille	
NBRE DE J TOP 100	10	10	12	14
NBRE DE J TOP 50	5	6	6	7
<b>DOUBLES</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>
GRAND CHELEM	V	V	V	V
MASTERS	TOP 4	TOP 4	TOP 4	TOP 4
JEUX OLYMPIQUES			Médaille	
NBRE DE J TOP 50	5	5	5	5

## 2- OBJECTIFS SPORTIFS DU COLLECTIF RELÈVE

Il est important de rappeler que les résultats ne seront que la conséquence de la qualité de notre détection puis de notre formation.

Notre politique sportive sur la filière féminine doit nous pousser à avoir davantage d'ambition et donc les objectifs pour les filles U18 sont revus à la hausse :

→ U12 et U14 : passer à 50% de qualification en Coupe d'Europe (nous sommes à 25% depuis 5 ans)

→ Concernant les U18, nous nous devons d'être ambitieux mais objectifs également car le manque de filles compétitives au top niveau international ne nous permet pas encore de viser les titres majeurs.

<b>FEMMES</b>				
<b>SIMPLE</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>
COUPE EUROPE HIVER U12	Annulé Covid 19	Phase finale	Phase finale	Phase finale
COUPE EUROPE HIVER U14	Annulé Covid 19	Top 6	Top 6	Top 6
COUPE EUROPE HIVER U16	Annulé Covid 19	Podium	Podium	Podium
COUPE EUROPE ÉTÉ U12	Phase finale	Phase finale	Phase finale	Phase finale
COUPE EUROPE ÉTÉ U14	Top 6	Podium	Podium	Podium
COUPE EUROPE ÉTÉ U16	Podium	Podium	Podium	Podium
COUPE EUROPE ÉTÉ U18	Podium	Podium	Podium	Podium
CHTS EUROPE INDIV U14	Podium	Podium	Podium	Podium
CHTS EUROPE INDIV U16	Podium	Podium	Podium	Podium
CHTS EUROPE INDIV U18	Podium	Podium	Podium	Podium
COUPE DU MONDE U14	Top 8	Top 8	Top 8	Top 8
JUNIOR DAVIS CUP U16	Top 8	Top 8	Top 8	Top 8
GRAND CHELEM	<u>1/4</u> finale	<u>1/4</u> finale	<u>1/2</u> finale	<u>1/2</u> finale
NBRE DE J TOP 100 ITF	4	4 à 5	4 à 6	5 à 7
<b>DOUBLES</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>
GRAND CHELEM	<u>1/4</u> finale	<u>1/2</u> finale	<u>1/2</u> finale	<u>1/2</u> finale

- Concernant **les garçons**, nos objectifs restent semblables :
- Podium pour toutes les catégories U12, U14, U16 et U18
  - Des titres pour les Grands Chelems juniors
  - Un effectif constant de 8 à 12 joueurs dans le top 100 ITF junior

<b>HOMMES</b>				
<b>SIMPLES</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>
COUPE EUROPE HIVER U12	Annulé Covid 19	Podium	Podium	Podium
COUPE EUROPE HIVER U14	Annulé Covid 19	Podium	Podium	Podium
COUPE EUROPE HIVER U16	Annulé Covid 19	Podium	Podium	Podium
COUPE EUROPE ÉTÉ U12	Podium	Podium	Podium	Podium
COUPE EUROPE ÉTÉ U14	Podium	Podium	Podium	Podium
COUPE EUROPE ÉTÉ U16	Podium	Podium	Podium	Podium
COUPE EUROPE ÉTÉ U18	Podium	Podium	Podium	Podium
CHTS EUROPE INDIV U14	Podium	Podium	Podium	Podium
CHTS EUROPE INDIV U16	Podium	Podium	Podium	Podium
CHTS EUROPE INDIV U18	Podium	Podium	Podium	Podium
COUPE DU MONDE U14	Podium	Podium	Podium	Podium
JUNIOR DAVIS CUP U16	Top 4	Top 8	Top 4	Top 4
GRAND CHELEM	Victoire	Victoire	<u>1/2</u> finale	<u>1/2</u> finale
NBRE DE J TOP 100 ITF	8 à 12	8 à 12	8 à 12	8 à 12
<b>DOUBLES</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>
GRAND CHELEM	Victoire	Victoire	<u>1/2</u> finale	<u>1/2</u> finale



## PROJET DE PERFORMANCE FEDERAL 2022-2025

### Partie Stratégie - Tennis



# STRATÉGIE FÉDÉRALE TENNIS 2022-2025

## LES GRANDES INTENTIONS FÉDÉRALES

### → Des changements structurels sur la formation de nos jeunes talents et espoirs

Notre Fédération au cours des dernières années a connu de vraies réussites, à la fois en équipes de France et dans les catégories espoirs, avec notamment plusieurs titres de champion(nes) du monde junior et plusieurs titres en Grand Chelem juniors, dont Roland Garros. Mais nous devons rebâtir aujourd'hui un modèle de formation « à la française » qui nous permette, avec expertise, ambition et responsabilité, de faire émerger de très grands champions.

• Pour cela, nous avons d'abord la conviction qu'avec tous nos enseignants et encadrants, nous devons sortir du piège de la sélection trop précoce et élargir la base de nos espoirs.

• Nous savons également devoir repenser notre approche territoriale du haut niveau, en relançant la réflexion sur les pôles régionaux qui ont été fermés, réduits ou affaiblis ces dernières années, et le faire :

- en bonne articulation avec le dispositif fédéral des « Projets Internationaux » que nous souhaitons maintenir sous l'appellation "Projets Associés" et qui permettent à nos jeunes de rester dans leur environnement familial,
- et en synergie avec les structures privées qui ont émergé avec succès en France, avec lesquelles nous pouvons mieux travailler.

• Sur le plan technique, nous pensons que le tennis du futur, qui va de plus en plus vite, avec un jeu de plus en plus près de la ligne de fond, impose une exigence plus forte qu'aujourd'hui sur l'élimination de toutes les lacunes significatives suffisamment tôt dans le jeu et le système de jeu de nos espoirs. A cette fin, nous exploiterons de façon plus approfondie et plus intégrée, dans les formations, l'outil vidéo pour des analyses techniques ou de séquences de jeu.

Un accent sera mis sur les entames de points ; en effet le haut niveau chez les professionnels se joue en moyenne en 4 coups ou moins. Le service et le retour sont désormais une priorité, sur le plan technique comme sur le plan tactique, pour être plus performants sur toutes les surfaces, y compris sur TB, où l'entame de jeu est décisive. Ceci justifie le profil « technique et technicien » du DTN.

• Sur le plan éducatif, nous entendons réhabiliter « les doubles projets » qui ont été totalement découragés auprès des familles et se trouvent de fait aujourd'hui décredibilisés. Notre conviction est que nos espoirs doivent aujourd'hui viser d'avoir le bac en même temps qu'on les aide à réaliser leur rêve de devenir champion. Nous pensons qu'il est de la responsabilité de notre Fédération de porter ce message, de créer les conditions pour les y aider et ainsi de sécuriser que nos jeunes aient une éducation complète qui leur permettent de grandir de façon équilibrée, de se construire en tant qu'êtres humains et de ne pas sacrifier leur avenir compte tenu des aléas jalonnant les carrières.

### → Une approche plus holistique de la préparation

Tant pour les jeunes que pour le haut niveau, nous entendons sécuriser une approche plus complète de la formation et de la préparation, avec un renforcement de l'attention apportée :

- au physique (en utilisant mieux les nouvelles technologies à notre disposition, notamment au centre national d'entraînement) ;

- au mental, y compris à travers une ouverture nouvelle à des disciplines comme le yoga et la méditation qui faciliteront l'ancrage, la gestion des émotions et la confiance en eux de nos joueurs et joueuses ;
- mais aussi au médical, avec une DTN qui doit être plus forte que jamais sur le plan de la discipline dans la prévention et la lutte contre le Covid-19 dans toutes les équipes de France.

#### → **Le retour de l'attention portée à la DTN à la formation des enseignants**

Ce qui a été écrit plus haut sur les exigences du tennis du futur soulève naturellement la question du renforcement de la formation de nos enseignants eux-mêmes, sujet qui est assez largement sorti de la DTN au cours des dernières années et doit à notre sens y revenir, avec des frontières et des équilibres à redéfinir avec les autres directions (développement et formation).

Cette évolution doit se faire tout en continuant à capitaliser sur les savoir-faire développés dans le cadre du LIFT (l'institut de formation au tennis) au cours des dernières années, notamment sur le digital et les démarches de déploiement, mais en rapprochant cela du jeu, de la technique.

#### → **La revitalisation de la courroie de transmission territoriale**

Le DTN doit être plus proche des équipes de France, il doit être vu régulièrement par toutes les générations de joueurs et de joueuses mais aussi par les enseignants.

Au plan territorial, il faut plus que jamais revaloriser l'action des CTR-C, de nos CTR et les ETR dans son ensemble qui doivent être les relais territoriaux de la vision que nous portons pour le tennis de demain. Il faut les animer davantage, aller davantage à leur rencontre.

Un renforcement de notre attention sur l'outre-mer est enfin indispensable. Comme dans d'autres sports, ces territoires peuvent être de vrais réservoirs pour des champions de demain ; pour cela, ils doivent être plus souvent accueillis en métropole pour s'assurer qu'ils puissent se confronter aux meilleurs et avoir davantage de points de repère dans leur progression. Nous avons beaucoup d'ambition pour ces territoires, qui aujourd'hui ne sont pas abordés avec l'organisation et la bande passante idoines à la DTN.

#### → **Vers une plus grande responsabilité sociale et sociétale vis-à-vis des joueurs et joueuses**

Au-delà de ce qui a été dit plus haut sur le projet « éducatif » et pas simplement « tennis » que nous portons pour nos jeunes, nous avons le sentiment que notre devoir est d'accompagner nos joueuses et nos joueurs professionnels tout au long des étapes de leur carrière, de la compétition à la reconversion. Cet enjeu de la reconversion a été, de notre point de vue, trop laissé de côté au cours des dernières années.

Nous devons veiller à ce qu'en retour nos joueurs et joueuses se comportent pendant leur carrière comme des sportifs inspirants pour les jeunes générations et le public amateur. Nous allons renforcer cet aspect éthique et comportemental, en utilisant pleinement le levier que nous donne la capacité de sélection en équipes de France.

Enfin, nous continuerons à accompagner nos joueurs et joueuses sur le plan de l'éthique et de l'intégrité sportive, avec une vigilance spéciale sur les paris sportifs et bien entendu la prévention des risques de dopage.

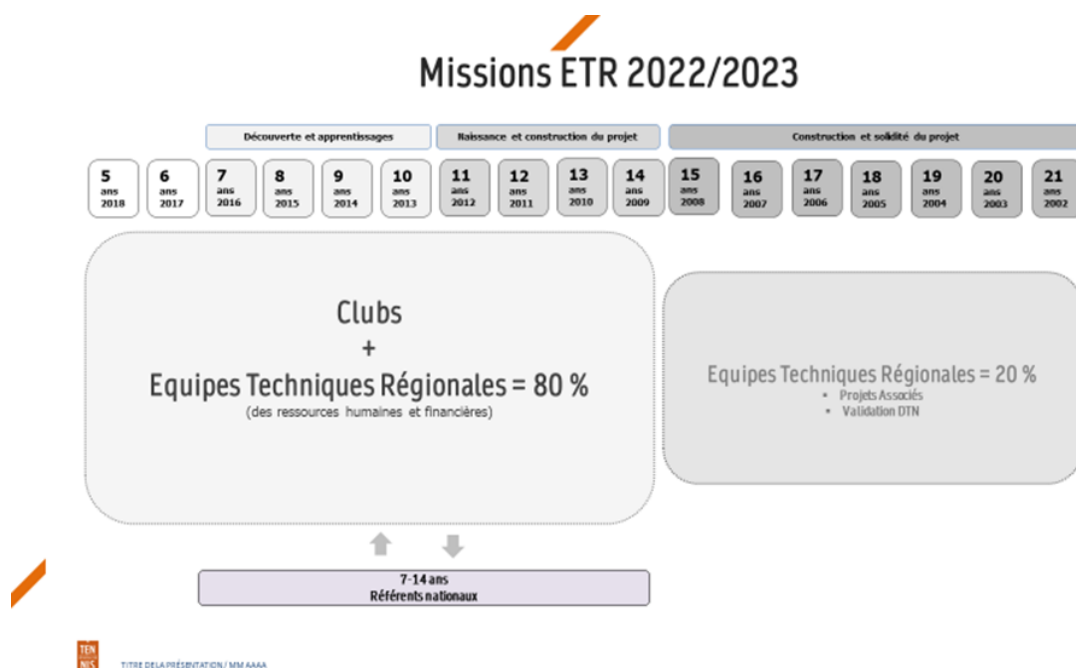
## **1- PROGRAMME D'ACCESSION**

### **Objectifs généraux**

- Renforcer davantage les relations entre les territoires et les différents acteurs de la DTN (avec un DTN proche du terrain et des ETR)
- Réajuster les missions des ETR : les impliquer davantage sur le terrain afin d'entraîner principalement les U14
- Actualiser les contenus de formation (préconisations et repères U14) relatifs à l'entraînement des U14



- Proposer, dans ce cadre, aux ETR, 3 formations sur le mandat en lien avec la politique sportive : entraîneurs des enfants de 7-10 ans, de 11-14 ans, et approfondir ses connaissances concernant les préférences naturelles.
- Développer un plan stratégique et opérationnel de détection
- Identifier et accompagner les enseignants/clubs formateurs (valorisation)
- Développer une nouvelle approche de l'apprentissage tournée vers le jeu
- Développer prioritairement la formation des jeunes filles 7-9 ans sans oublier les garçons
- Renforcer l'offre de compétition au service de la formation
- Mieux accompagner les parents du club vers l'international
- Prendre en compte les spécificités de l'Outre-mer
- Animer les réseaux de référents physiques et de performance mentale
- Adapter la scolarité autant que possible



## 1.1 Accession territoriale

### 1.1.1 Objectifs

- Détecter
- Fidéliser
- Identifier les clubs et les enseignants formateurs
- Adopter une approche moderne de l'apprentissage et du jeu : "Nouvelle école de Tennis"
- Intensifier la formation des jeunes filles en augmentant le niveau des jeunes et retrouver de la densité
- Élever le niveau régional autour d'une approche holistique de l'entraînement
- Proposer une compétition adaptée au niveau des enfants

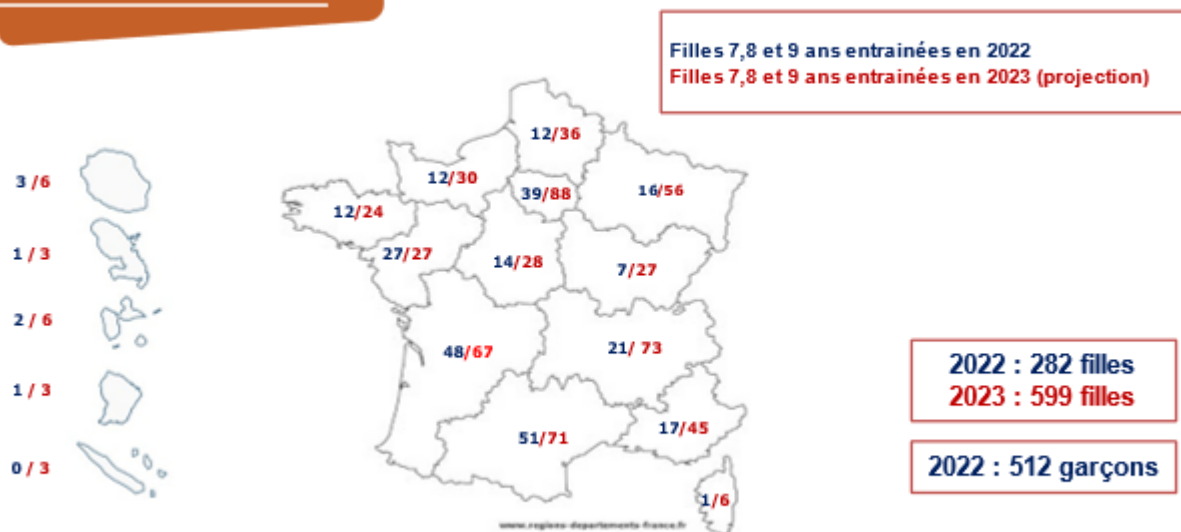
### ○ 1.1.2 Actions

- Mise en place du plan stratégique et opérationnel de la détection :
  - par les enseignants de clubs (dès 5 ans) : hiérarchisation, situations motrices, tennistiques, questionnaires parents
  - par les CST (à partir de 6 ans) : organisation de comités de « plateaux terrains rouge », Journées spécifiques filles
- Identification des « clubs enseignants / formateurs » par la mise en place d'un challenge avec un accompagnement des enseignants (400) et des clubs formateurs (visites, projet de formation, aides, formation enseignants)
- Développement des compétitions départementales (rassemblements interdépartementaux 7 et 8 ans), régionales (Championnat régional/équipes entre mars et mai), rassemblements inter-régionaux filles 8 et 9 ans, inter-régionales et nationales comme levier de formation
- Réajustement des missions des ETR : 70% actions vers la formation des U10-U14 pour les CST
- Nomination de référents nationaux par catégorie d'âge garçons et filles dès l'âge de 8 ans : création d'un poste de référent 7/8 ans filles
- Regroupement sous forme de stage et de rassemblements U10
- Réflexion sur l'expérimentation des terrains adaptés aux âges, morphologie et niveaux des enfants U10
- Accentuer la formation des entraîneurs 8-10 ans, notamment tournée vers le fait de savoir créer dans les clubs un environnement qui favorise l'éclosion de jeunes compétiteurs de haut niveau.

### 1.1.3 Indicateurs

- Détection : passer de 20% de clubs représentés à 40 % de jeunes présentés aux rassemblements départementaux
- Taux de fidélisation sur 3 ans U15 : passer de 42% à 55 %
- Taux de compétiteurs chez les 8 à 12 ans : Dépasser 50 000 compétiteurs de 7 à 10 ans ayant joué un match (43830 en 2019) et 9000 à 20 matchs (contre 6700 en 2019) Nombre de clubs et enseignants formateurs : 400 enseignants et clubs
- Nombre de jeunes suivis dans les centres d'entraînement départementaux et régionaux U10 : 671 garçons et 348 filles en 2022 :
  - Augmenter ce nombre de 20% Chez les garçons
  - Passer de 282 Filles à 600 Filles entraînées 7, 8 et 9 ans (en fonction de la densité/département)
  - Passer de 50 % de comités entraînant des filles à 90 %
- Enseignants formés spécifiquement pour la formation des compétiteurs 8/10 ans : diplôme 8/10 ans

## Filles 7,8 et 9 ans



**1.2 Accession nationale** : dispositif d'ambition nationale dont l'objectif principal est la préparation des potentiels nationaux en vue d'une intégration au programme d'excellence ;

### 1.2.1 Objectifs :

- Développer l'émulation par le groupe et éviter l'isolement des joueurs
- Élever le niveau national autour d'une approche holistique de l'entraînement
- Revaloriser la filière féminine
- Créer des CFE (10-14 ans) pour alimenter les Pôles France (PFJ de Poitiers et le CNE)

### 1.2.2 Actions :

- Collaborer régulièrement avec le département des territoires (analyses)
- Communications régulières avec les ETR : visios, travail en commun, stage CTR ...
- Mise en place une pédagogie constructive et positive
- Mise en place d'un CFE/Ligue métropolitaine
- Partage avec les territoires et les ETR de documents U14 contemporains : « préconisations U14 » et « priorités de travail (référentiel) »

## Préconisations département U14

Filles		7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans
DTN Préconisations & actions	Volume hebdomadaire	4h à 5h tennis 1h30 à 3h physique (dont APC 1h30)	5h à 8h tennis 1h30 à 3h physique (dont APC 1h30)	5h à 8h tennis 1h30 à 3h physique (dont APC 1h30)	8h à 10h tennis 3h à 5h physique (dont APC 1h30)	8h à 12h Tennis 4h à 7h physique (dont APC 1h30 ou 2h)	8h à 14h tennis 6h à 8h physique	8h à 16h tennis 8h à 8h physique	10h à 20h tennis 8h à 12h physique
	Total tournois	6 à 8	10 à 12	12 à 16	14 à 18	16 à 20	16 à 20	20 à 24	20 à 24
	Stage national			1	2	2 ou 3	2 ou 3	2	2
	Rassemblement		2 à 4	2 à 4	2 à 4	2 à 6	2 à 6	2 à 6	2 à 6
	Suivi individualisé			1 à 2	1 à 2	1 à 3	1 à 3	1 à 3	1 à 3
	RIE				1	1 à 2	1 à 2	1	
	Tournée d'été			1 (2 tournois entraînés)	1 (2 tournois entraînés)	1 (2 tournois entraînés)	1 (2 tournois entraînés)	1 (2 tournois entraînés)	1 (2 à 4 tournois entraînés)
Garçons		8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	
DTN Préconisations & actions	Volume hebdomadaire	5h à 8h tennis 1h30 à 3h physique (dont APC 1h30)	5h à 8h tennis 1h30 à 3h physique (dont APC 1h30)	8h à 10h tennis 3h à 5h physique (dont APC 1h30)	8 à 10 h tennis 3 à 5 h physique	8 à 12 h tennis 4 à 6 h physique	8 à 14 h tennis 6 h physique	8 à 14 h tennis 6 à 8 h physique	
	Total tournois	60 matchs 35 orange 25 vert	60 matchs 40 vert 20 jaune	14 à 16	16 à 20	16 à 20	20 à 24	20 à 24	
	Stage national		1	2	2	2	2	1	
	Rassemblement	2 à 4	2 à 4	2 à 4	2 à 6	2 à 6	2 à 6	2 à 6	
	Suivi individualisé		1	1	1 à 2	1 à 2	1 à 2	1	
	RIE				1	1			
	Tournée d'été		1 (2 tournois entraînés)	1 (2 tournois entraînés)	1 (2 tournois entraînés)	1 (2 tournois entraînés)	1 (2 tournois entraînés)	1 (2 à 4 tournois entraînés)	

- Création d'une formation spécifique pour les entraîneurs sur l'âge 11-14 ans, tranche d'âge clé pour l'éclosion des projets sportifs ambitieux et qui requiert un savoir-faire technique et relationnel spécifique.
- Déployer le projet relatif à la « formation physique chez les 14 ans et moins », basé sur le développement de la motricité, en lien avec les périodes de maturation et l'âge biologique.
- Dans le cadre du pôle mental, donner de premières clés de la connaissance et du soin de soi dès le plus jeune âge, via un travail au niveau des ligues.
- Renforcer l'entraînement sur terre battue (rassemblements, stages, tournées...) ainsi que la compétition pour les jeunes.
- Orientation et missions des référents nationaux sur plusieurs années d'âge, filles ou garçons et accompagner les ETR dans la formation vers le haut niveau et l'excellence.
- Organisation de stages nationaux, rassemblements, tournées d'été, Rencontre Internationale par Équipes (RIE) et suivis individualisés
- Mettre en place un système d'aides financières adaptés selon les âges et les niveaux
- Valoriser les enseignants/Cadres techniques lors des intégrations en pôle France
- Accompagner les jeunes de l'Outre-Mer en Métropole sur des tournées et stages....

### 1.2.3 Indicateurs :

- 1 stage CTRC, 1 stage CTR, 1 séminaire CST/EL
- 20 stagiaires/an à la formation 11/14 ans
- 1 CFE/Territoire : niveau de jeu et respect du cahier des charges
- 1 jeune d'outre-mer intégré les pôles France

## 2- PROGRAMME D'EXCELLENCE

**L'objectif de ce programme est de pouvoir rassembler les forces du tennis français pour le faire gagner et redevenir la meilleure nation de tennis au monde, cela signifie :**

- Une meilleure densité de joueurs et des joueuses dans les 100 premiers mondiaux
- Une capacité à atteindre régulièrement chez les hommes comme chez les femmes les derniers quarts des tournois du GC
- Un accroissement des victoires dans les compétitions juniors individuelles ou par équipes

- Un rayonnement accru dans les compétitions internationales par équipes (Coupe Davis et Billie Jean King Cup)
- Des médailles aux Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024
- Une attention particulière à l'attitude des joueurs pour leur permettre d'incarner leur rôle de modèles. Nous voulons aider les joueuses et les joueurs à se construire comme des champions au comportement irréprochable et inspirant pour les jeunes générations
- Un vivier d'entraîneur redynamisé, porté par l'exigence, la confiance et des innovations pédagogiques partagées

## **2.1 Excellence**

### **2.1.1 Objectifs :**

- Créer un Pôle France jeune féminin (12-15 ans) au CREPS de Poitiers en septembre 2022.
- Permettre au PFJ de Poitiers de devenir une référence dans l'entraînement des 12/15 ans chez les filles et 13/16 ans chez les garçons
- La méthodologie comme levier stratégique
- Créer une émulation par le groupe avec un travail individualisé
- Identifier des temps de passage (progrès et résultats)
- Pour les juniors : avoir une stratégie d'accompagnement dans la transition juniors → pro au sein du Centre National d'Entraînement de la FFT.

### **2.1.2 Actions :**

- Renforcer la communication entre les différents acteurs du projet : joueurs, parents, entraîneur tennis, entraîneur physique, médical et le secteur de la préparation mentale : réunions mensuelles, bilans réguliers, évaluations physiques et médicales
- Travail prioritaire sur « le Projet » : s'assurer à 15/16 ans pour les garçons et 14/15 ans chez les filles de la force de leur projet : leur demander « une lettre de motivation », expliquer aux jeunes le cadre de travail
- Travail complémentaire avec la cellule mentale sur l'importance de l'attitude des jeunes
- Fixation d'objectifs pour les jeunes fin 21 ans : top 100 WTA et top 150 ATP
- Mise en place de différents temps de développement tout au long de l'année
- Mise en place de longues tournées (4 semaines) de compétitions ITF junior et ITF futures dans les programmations annuelles
- Mise en place de stages préparatoires aux Grands Chelems juniors
- Mutualisation avec les académies privées : entraînements, stages, rassemblements et suivis compétitions des Projets Associés - PA
- Mettre en place un système d'aides financières adaptés pour les Projets Associés
- Préparation Physique : mise en place d'un Responsable FFT de la préparation physique de 8-22 ans pour une meilleure vision globale du développement du jeune joueur vers le monde professionnel : évaluations et évolutions des différentes qualités physiques tout au long de la formation
- Réunions et coordinations régulières entre le Directeur du Haut Niveau, le Directeur U21 et les Responsables 15-21 ans pour ajuster les objectifs et donc les programmations
- Privilégier la formation en extérieur et sur terre battue
- Mutualisation d'Entraînement entre nos joueurs en formation avec certains joueuses/ joueurs top 100 BJK Cup et Coupe Davis

**2.2 Cercle Haute Performance** : dispositif d'ambition olympique et paralympique dont l'objectif est d'atteindre le podium olympique ou paralympique ; la prise en compte du projet sportif, individuel ou collectif (équipe), est le cœur de ce dispositif ;

Au sein de la FFT, ce cercle s'appellera la « **Cellule P2024** » (avec P pour Paris, Performance...) faisant l'objet d'un suivi spécifique, structuré autour de 2 cercles :

•**Premier cercle - CONSEILLER** : les joueurs et joueuses confirmés et les plus attendus. Les motiver et les soutenir par (i) la mise à disposition des outils de la DTN, (ii) des conseils par les capitaines ou PHM et (iii) des collaborations en leur proposant un regard sur leurs circonstances de jeu, d'entraînement et leur Momentum de performance, et en leur offrant un appui circonstancié.

•**Deuxième cercle - EMBARQUER** : les talents en progression et possiblement médaillables. Les soutenir par (i) la mise à disposition des outils de la DTN, (ii) des conseils par les capitaines ou PHM et (iii) des collaborations.

→ Définir à chaque fois un cahier des charges, pour concrétiser l'accompagnement des différents projets et garantir la pleine implication de la part des athlètes. Ce cahier des charges prend la forme d'une convention avec les joueurs.

→ Inspiration par le mentoring : proposer aux accédants d'échanger avec des figures d'inspiration selon leurs besoins et leurs souhaits.

→ S'appuyer sur la communauté des anciens joueurs et joueuses, dont les vainqueurs de Grand Chelems et des médaillés olympiques pour tirer le fruit de l'expérience.

→ Associer les jeunes joueurs et joueuses pour les familiariser avec l'environnement des Jeux et permettre l'accélération de leur niveau vers la haute-performance.

Cette Cellule associera les potentiels médaillables paralympiques, embarqués notamment dans son animation (mentoring...). Le respect des institutions et l'exemplarité seront un critère déterminant dans la sélection pour les JOP 2024.

### 2.2.1 Objectifs

- Proposer un accompagnement très individualisé, autour des outils dont nous disposons : batterie de tests physiques, suivi médical, outils de la cellule de recherche/haute performance (statistiques/nutritions/ suivi très spécifique).
- Élargir les missions des capitaines des équipes de France avec un suivi un à l'année de la cellule 2024, l'organisation de stage de cohésion, et un soutien aux entraîneurs des joueurs/joueuses.
- Optimiser les compétences de l'encadrement

### 2.2.2 Actions

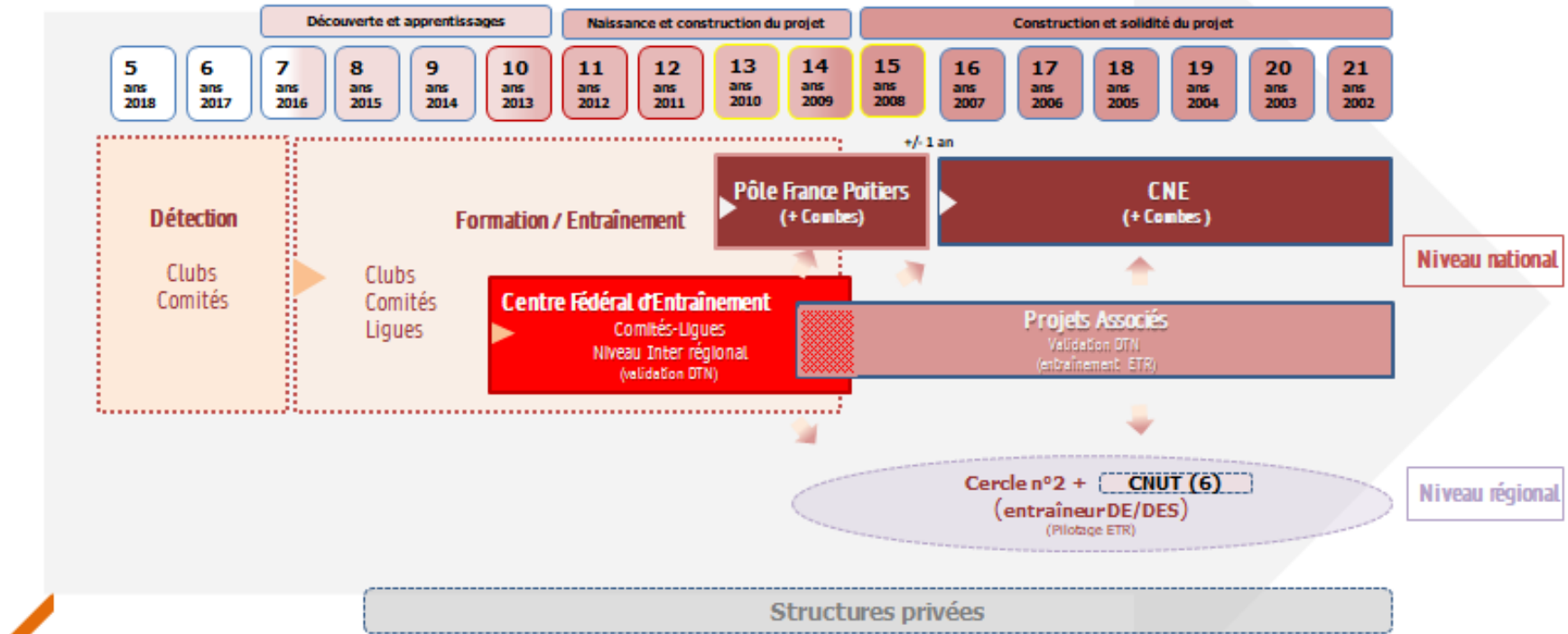
- **Identifier les joueurs potentiels** de ce cercle à partir d'une liste large de sportifs potentiellement sélectionnables aux JO.
- **Identifier tous les outils** et préparer une communication en direction des joueurs de la cellule 2024
- **Jouer les doubles** et le mixte le plus souvent possible et impliquer les entraîneurs dans ce projet
- Mettre en œuvre **des axes de formation** pour développer les compétences des coaches, portant notamment sur les sujets suivants :
  - résoudre des problèmes complexes,
  - créativité et prise d'initiative,
  - compétences de dialogue et d'échange,
  - faire preuve d'esprit critique,
  - remise en question, humilité,

- rapport coach-joueur
- capacité à fixer des objectifs

### **2.2.3 Indicateurs**

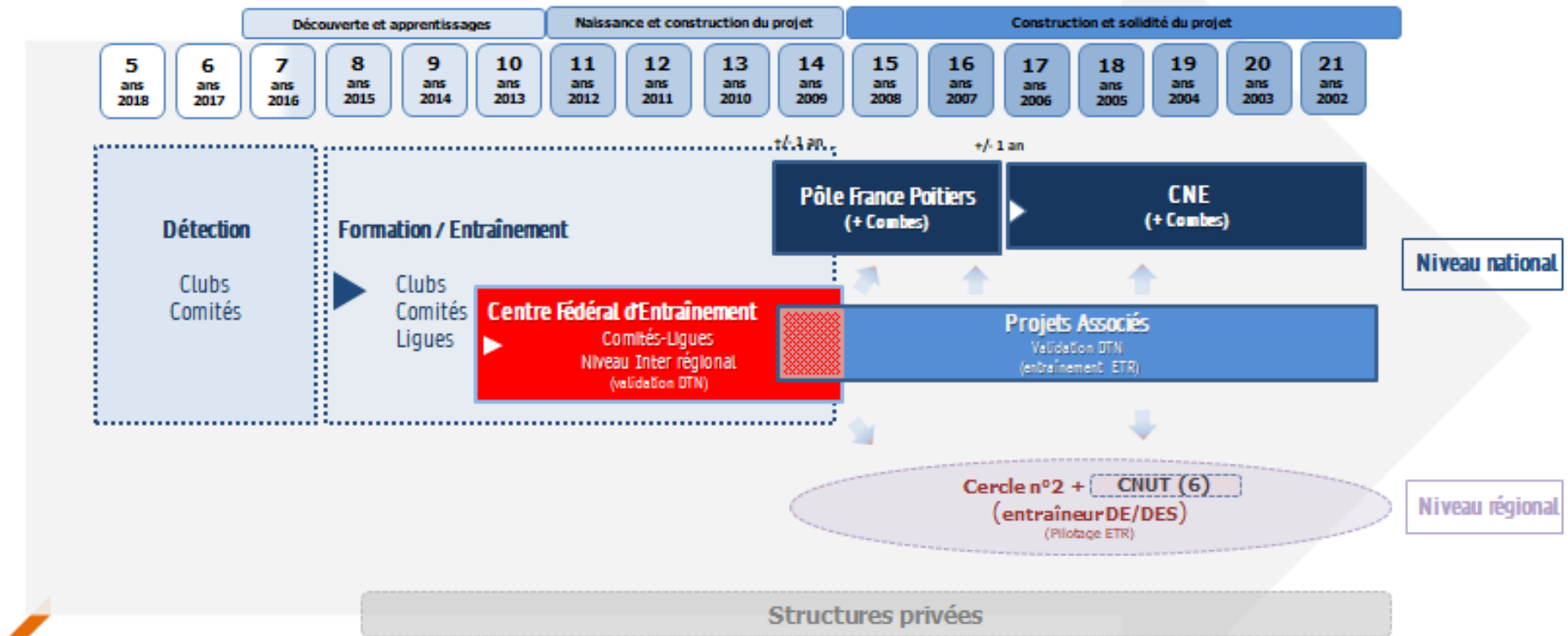
- Nombre de joueurs dans le top 100
- Avoir une sélection aux JO optimale

# Filière féminine 2022/2023





# Filière masculine 2022/2023





## PROJET DE PERFORMANCE FEDERAL 2022-2025

### Partie Stratégie - Para-Tennis



MINISTÈRE  
DES SPORTS



# STRATÉGIE PARA-TENNIS

## 1- PROGRAMME D'ACCESSION

**1.2 Accession nationale** : dispositif d'ambition nationale dont l'objectif principal est la préparation des potentiels nationaux en vue d'une intégration au programme d'excellence.

### 1.2.1 Objectifs

- Intégrer tous les potentiels nationaux dans les Stages des EDF
- Fixer des objectifs d'amélioration dans tous les domaines (Technique, Tactique, Physique, Mental), mais aussi donner des objectifs de classement à l'ITF
- Les aider à faire une Programmation de Compétitions ambitieuse
- Faire un suivi en compétition sur toute l'année
- Créer un lien, une coordination avec sa structure d'entraînement (Tennis, Physique...)

### 1.2.2 Actions

- Créer une passerelle entre les ETR des Ligues, le Référent Para-tennis Régional et la DTN sur l'organisation de chaque structure
- Organiser des Stages Régionaux ou Interrégionaux en fonction des effectifs et des niveaux

### 1.2.3 Indicateurs

- Le nombre de joueurs, joueuses qui participent aux différentes compétitions sur le territoire national ou international
- Le nombre de joueurs, joueuses qui participent aux différents stages nationaux
- L'évolution du classement des joueurs, joueuses au niveau national ou international

## 2- PROGRAMME D'EXCELLENCE

### 2.1 Excellence

#### 2.1.1 Objectifs

- Organiser des stages nationaux au CNE ou décentralisés avec toute notre Elite (Fréquence : 1 stage tous les 2 mois serait l'idéal, soit au total 6 sur l'année)
- Avoir un suivi en compétition plus important pour créer encore plus de proximité avec le joueur, la joueuse (au moins 4 à 6 tournois sur l'année)
- Individualiser davantage notre travail lors de nos stages, en compétition, sur le suivi des structures d'entraînement
- Avoir des Programmes de compétitions plus ambitieux

### 2.1.2 Actions :

- Créer un lien plus précis, plus important entre la DTN et la structure du joueur, joueuse
- Des rapports écrits, téléphoniques sont mis en place pour les différentes structures d'entraînement de joueurs, joueuses
- Identifier nos chances de médailles aux JP de Paris et comme nous l'avons fait pour les JP de Tokyo avec Houdet-Peifer, mettre un dispositif adapté pour performer (détachement d'un entraîneur physique, régime alimentaire, ...)

### 2.1.3 Indicateurs

- La progression au classement ITF qui va nous renseigner sur le niveau, l'investissement, et les progrès des joueurs et joueuses en compétition

## 2.2 Cercle Haute Performance

### 2.2.1 Objectifs

- **Créer une cellule 2024** dont l'ambition sera de proposer un accompagnement très individualisé, en proposer les outils dont nous disposons : batterie de tests physiques, suivi médical, outils de la cellule de recherche/haute performance (statistiques/nutritions/ suivi très spécifique).
- **Élargir les missions des capitaines** des équipes de France avec un suivi un à l'année de la cellule 2024, l'organisation de stage de cohésion, et un soutien aux entraîneurs des joueurs/joueuses.

### 2.2.2 Actions

- **Identifier tous les outils** et préparer une communication en direction des joueurs de la cellule 2024
- **Jouer les doubles** et le mixte le plus souvent possible et impliquer les entraîneurs dans ce projet
- Mettre en œuvre **des axes de formation** pour développer les compétences des coaches, portant notamment sur les sujets suivants :
  - résoudre des problèmes complexes,
  - créativité et prise d'initiative,
  - compétences de dialogue et d'échange,
  - faire preuve d'esprit critique,
  - remise en question, humilité,
  - rapport coach-joueur
  - capacité à fixer des objectifs

### 2.2.3 Indicateurs

- Nombre de joueurs, joueuses dans le top 100
- Avoir une sélection aux JP optimale



## PROJET DE PERFORMANCE FEDERAL 2022-2025

### Partie Stratégie - Beach Tennis



MINISTÈRE  
DES SPORTS



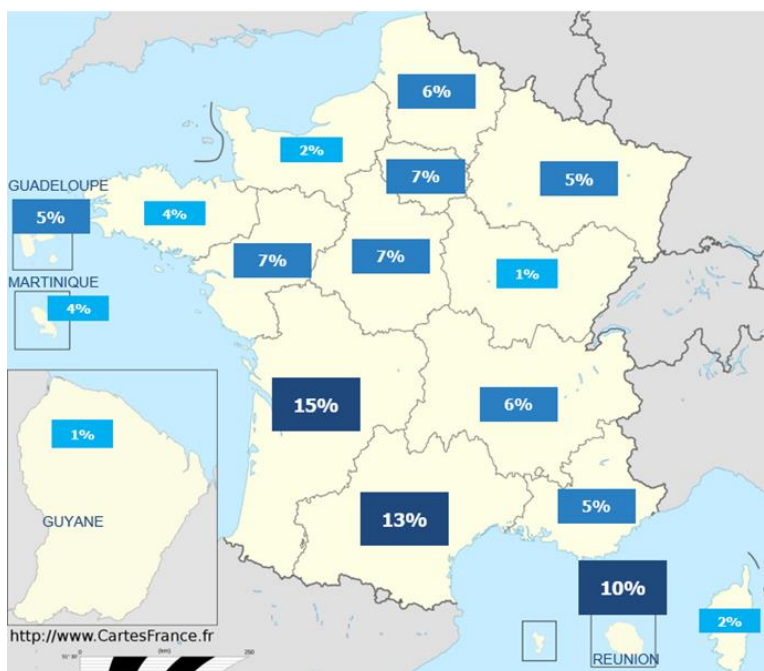
# STRATÉGIE DU PPF BEACH TENNIS

## Rappel historique et Contexte de la discipline "Beach Tennis" :

- **2007** : Le Beach Tennis est intégré à la FFT (obtention de la délégation ministérielle) et création des Championnats de France BT Jeunes (2017) et Séniors (2008)
- **2019** : Structuration du Beach Tennis à la FFT (sont nommés une Responsable du développement et un Responsable National Référent DTN).
- Le 1er janvier **2022**, le Beach devient une discipline reconnue de haut niveau

## Etat des lieux du beach tennis :

- Praticants : 33560 praticants licenciés en France (Informations : application Ten'Up de la FFT)
- Profil des praticants : 63% d'hommes / 37% de femmes.
- 48% : < 35 ans
- Compétiteurs : environ 2700 => 1700 en métropole et >1000 en Outre-mer
- Clubs et terrains : 149 clubs (dont 18 clubs 100% Beach Tennis) + 1 comité + 6 ligues
- 316 terrains (dont 210 terrains ouverts toute l'année)
- Dans le top 100 ITF, la France compte 5 joueuses et 6 joueurs dont 2 joueurs parmi les 10 premiers mondiaux (Irigaray Théo 7ème et Gianotti Nicolas 10ème)
- Il n'existe pas de structure fédérale de Beach Tennis et de nombreuses zones sont carencées en infrastructures sur le territoire.
- Profil des compétiteurs : Sport le plus féminin de la FFT (37% de femmes), la pratique jeune n'est pas assez développée en métropole et en outre-mer.
- Mai 2021 : Création d'une formation nationale DE de Beach Tennis mais non diplômante (2 par an en métropole + 1 à la Réunion)
- Sa **Pratique Géographique** : Sur tous les territoires français (toutes les ligues de métropole, Antilles avec île du nord en Guadeloupe, Réunion et Mayotte, Guyane, Nouvelle-Calédonie.



## Principales Actions de la structuration

- Continuer l'organisation d'un des plus grands tournois au monde à La Réunion : **Tournoi ITF Sand Série** des Brisants – 35000\$ (= **Grand Chelem** du Beach tennis)
- Accompagner la construction de **terrains de Beach tennis** sur l'ensemble du territoire (zones carencées, bassins de population, structure d'accueil, ...) et d'une **structure fédérale de Beach Tennis**.
- Poursuivre le développer les compétitions jeunes et seniors
- Renforcer le maillage territorial : terrains, enseignants, écoles de Beach tennis, ...
- Accompagner les meilleurs athlètes, aux projets ambitieux et structurés avec des bourses, stages, accès CNE, ...
- Structurer la formation des jeunes joueuses et joueurs grâce une coordination nationale et interrégionale, organisée par des référents spécialistes : détection, rassemblements, stages, suivi en compétitions.
- Poursuivre la promotion du Beach tennis : Communication sur le BT sur les supports FFT, un **terrain Beach tennis dès RG 2022**, recherche de partenaires spécifiques BT...
- Structurer l'enseignement du Beach Tennis au niveau national (programme pédagogique jeunes, matériel pédagogique, ...)

## Les compétitions Internationales sur le territoire :

3 gros tournois ITF en France

- BT 400 - 35 000\$ : 3B – Brisants (La Réunion) – Sand Séries en 2021
- BT 200 - 15 000\$ : Royan (Nouvelle-Aquitaine)
- BT 100 - 10 000\$ : St Pierre Pam Beach (La Réunion)

et + de 25 tournois BT 10 / BT 50

## 1- PROGRAMME D'ACCESSION

### 1.1 Accession territoriale

#### 1.1.1 Objectifs

Développer un plan stratégique de détection

- Développer la Formation des jeunes à partir de 10 ans
- Prendre en compte les spécificités de l'outre-mer
- Fidéliser
- Identifier les clubs et les enseignants formateurs
- Créer une dynamique au sein des clubs

#### 1.1.2 Actions

- Accompagner les clubs formateurs (visites, projet de formation, aides, formation enseignants)
- Développer les compétitions départementales, régionales, inter-régionales et nationales comme levier de formation
- Nomination de référents régionaux
- Regroupement sous forme de stage, de plateaux et de rassemblements U10, U12
- Réflexion sur l'expérimentation des terrains adaptés, de la hauteur du filet par rapport aux âges, à la morphologie et les niveaux des enfants U10

### **1.1.3 Indicateurs**

- Nombre de pratiquants sur 3 ans
- Taux de compétiteurs chez les 10,12, 14,16 ans
- Nombre de clubs et enseignants formateurs
- Nombre de jeunes regroupés dans les stages départementaux, régionaux
- Nombre d'enseignants formés pour la formation des compétiteurs

## **1.2 Accession nationale**

### **1.2.1 Objectifs**

- Intégrer tous les potentiels nationaux dans les Stages des EDF
- Fixer des objectifs d'amélioration dans tous les domaines (Technique, Tactique, Physique, Mental), mais aussi donner des objectifs de classement à l'ITF
- Les aider à faire une Programmation de Compétitions ambitieuses
- Faire un suivi en compétition sur toute l'année
- Créer un lien, une coordination avec sa structure d'entraînement (Tennis, Physique...)
- Animer les réseaux de référents physiques et performance mentale

### **1.2.2 Actions**

- Créer une passerelle entre les ETR des Ligues, le Référent Beach Tennis Régional et la DTN sur l'organisation de chaque structure
- Organiser des Stages Régionaux ou Interrégionaux en fonction des effectifs et des niveaux

### **1.2.3 Indicateurs**

- Le nombre de joueurs, joueuses qui participent aux différentes compétitions sur le territoire national ou international
- Le nombre de joueurs, joueuses qui participent aux différents stages nationaux
- L'évolution du classement des joueurs, joueuses au niveau national ou international

## **2- PROGRAMME D'EXCELLENCE**

### **2.1 Excellence**

#### **2.1.1 Objectifs**

- Organiser des stages nationaux au CNE (Stage Physique) ou des stages décentralisés de Beach Tennis avec toute notre Elite (Fréquence : 1 stage tous les 2 mois serait l'idéal, soit au total 6 sur l'année)
- Avoir un suivi en compétition plus important pour créer encore plus de proximité avec le joueur, la joueuse (au moins 4 à 6 tournois sur l'année)
- Individualiser davantage notre travail lors de nos stages, en compétition, sur le suivi des structures d'entraînement
- Avoir des Programmes de compétitions plus ambitieux
- Avoir un maximum de joueurs et joueuses dans le TOP 15 Mondial, la prise en compte du projet sportif, individuel ou collectif (équipe), sera le cœur de ce dispositif.



### **2.1.2 Actions :**

- Créer un lien plus précis, plus important entre la DTN et la structure du joueur, joueuse
- Des rapports écrits, téléphoniques sont mis en place pour les différentes structures d'entraînement de joueurs, joueuses
- Identifier nos chances pour mettre des joueurs, joueuses dans le TOP 15 mondial à l'ITF, gagner des tournois majeurs (BT Sand Séries, BT 400, BT 200) mettre un dispositif adapté pour performer (détachement d'un entraîneur de beach tennis, et physique selon les moyens ...)
- Mettre en œuvre des axes de formation (lors de nos 2 Formations annuelles de Beach Tennis organisées en métropole et lors de la Formation organisée à La Réunion) pour développer les compétences des coachs, portant notamment sur les sujets suivants :
  - résoudre des problèmes complexes,
  - créativité et prise d'initiative,
  - compétences de dialogue et d'échange,
  - faire preuve d'esprit critique,
  - remise en question, humilité,
  - rapport coach-joueur
  - capacité à fixer des objectifs

### **2.1.3 Indicateurs**

- Nombre de joueurs, joueuses dans le top 100, 50 et 15
- Gagner des titres majeurs (BT Sand Séries, BT 400, BT 200)



## PROJET DE PERFORMANCE FEDERAL 2022-2025

### Partie Opérationnelle Tennis, Para-tennis et Beach Tennis



# 1- GÉNÉRALITÉS

## 1.1 Critères de mise en liste

### 1.1.1 Critères Garçons Tennis

ELITE	
COUPE DAVIS	Finaliste
JO	1/4 F simple ou double
GRANDS CHELEMS	1/4 F
SENIOR	
COUPE DAVIS	1/4 F
JO	1/8 en simple ou double
GRANDS CHELEMS	1/8 en simple ou double
Ranking	Top 32 ATP

RELEVE																
Age ou niveau scolaire		10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans	21 ans	22 ans	23 ans	24 ans
		2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998
Equipe de France	Europe		Podium U12	Podium U12	Podium U14	Podium U14	Podium U16	Podium U16	Podium U18	Podium U18						
	FOJE					Podium	Podium									
	JOJ					Podium	Podium	Podium	Podium	Podium						
Chpt Europe Simple					1/4 U14	1/4 U14	1/4 U16	1/4 U16	1/2 U18	1/2 U18						
Chpt Europe Double					Victoire U14	Victoire U14	Victoire U16	Victoire U16	Victoire U18	Victoire U18						
Classement Français (11 - 14 ans) Classement ITF junior			5/6	4/6	2/6	0	Top 600 (ITFJ) ou - 4/6	Top 150 (ITFJ)	Top 50 (ITFJ)	Top 10 (ITFJ) (avoir été dans l'année)						
Ranking ATP								1er point	Top 1000	Top 500	Top 300	Top 200	Top 150	Top 100	Top 80	Top 50
ESPOIRS																
Age ou niveau scolaire		10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans	21 ans	22 ans	23 ans	24 ans
		2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998
Classement Français (11 - 15 ans) Classement ITF junior		15/1 + secondaire <sup>o</sup>	15	5/6	3/6	1/6	601 - 1000 (ITFJ) ou - 2/6	151 - 450 (ITFJ)	51 - 150 (ITFJ)	11 - 50 (ITFJ)						
Ranking ATP								1er point	1001 - 1400	701 - 1000						
COLLECTIFS NATIONAUX																
Age ou niveau scolaire		10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans	21 ans	22 ans	23 ans	24 ans
		2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998
Classement Français (11 - 15 ans) Classement ITF junior		15/2 + secondaire <sup>o</sup>	15/1	15	4/6	2/6	1001 - 2000 (ITFJ) ou 0	451 - 750 (ITFJ)	151 - 300 (ITFJ)	51 - 100 (ITFJ)						
Ranking ATP											301 - 800	201 - 600	151 - 500	101 - 400		

## 1.1.2 Critères Filles Tennis

ELITE	
BILLIE JEAN KING CUP	Finaliste
JO	1/4 F simple ou double
GRANDS CHELEMS	1/4 F
SENIOR	
BILLIE JEAN KING CUP	1/4 F
JO	1/8 en simple ou double
GRANDS CHELEMS	1/8 en simple ou double
Ranking	Top 32 WTA

RELEVE																
Age ou niveau scolaire		10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans	21 ans	22 ans	23 ans	24 ans
		2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998
Equipe de France	Europe		Podium U12	Podium U12	Podium U14	Podium U14	Podium U16	Podium U16	Podium U18	Podium U18						
	FOJE					Podium	Podium									
	JOJ					Podium	Podium	Podium	Podium	Podium						
Chpt Europe Simple					1/4 U14	1/4 U14	1/4 U16	1/4 U16	1/2 U18	1/2 U18						
Chpt Europe Double					Victoire U14	Victoire U14	Victoire U16	Victoire U16	Victoire U18	Victoire U18						
Classement Français (11 - 14 ans) Classement ITF junior			4/6	2/6	0	Top 10 (TE) (avoir été dans l'année) et/ou Top 700 (ITFJ)	Top 300 (ITFJ)	Top 100 (ITFJ)	Top 10 (ITFJ)							
Ranking ATP								1er point	Top 800	Top 400	Top 250	Top 150	Top 100	Top 80	Top 50	Top 50
ESPOIRS																
Age ou niveau scolaire		10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans	21 ans	22 ans	23 ans	24 ans
		2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998
Classement Français (11 - 15 ans) Classement ITF junior		15/1 + secondaire°	5/6	3/6	1/6	11 - 40 (TE) ou 701 - 1500 (ITFJ)	301 - 700 (ITFJ)	101 - 300 (ITFJ)	11 - 50 (ITFJ)							
Ranking ATP									801 - 1000	401 - 800						
COLLECTIFS NATIONAUX																
Age ou niveau scolaire		10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans	21 ans	22 ans	23 ans	24 ans
		2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998
Classement Français (11 - 15 ans) Classement ITF junior		15/2 + secondaire°	15	4/6	2/6	41 - 70 (TE) ou 1er point (ITFJ)	701 - 1200 (ITFJ)	301 - 700 (ITFJ)	51 - 100 (ITFJ)							
Ranking ATP									1er point	801 - 1000	251 - 750	151 - 400	101 - 350	81 - 300		

Reconversion Tennis : être ou avoir été top 500 ATP/WTA en Simple et Top 200 ATP/WTA en double

### 1.1.3 Critères Para-tennis Garçons et Filles

	<b>Fauteuil</b>	<b>Sourds</b>
<b>Elite</b>	Vainqueur tournoi Grand Chelem et 1/2 aux JP	Champion du monde
<b>Senior</b>	Top 5 à 8 en individuel	2ème ou 3ème au championnat du monde
<b>Relève</b>	Top 25	Top 8 à 15 pour le H 9 à 12 pour les F
<b>Espoir</b>	Top 40	Top 25 pour le H Top 20 pour les F
<b>Collectif Nationaux</b>	Stage EDF et Nationaux	Stage EDF et Nationaux

### 1.1.4 Critères Beach Tennis garçons et Filles

	<b>Beach Garçons</b>	<b>Beach Filles</b>
<b>Elite</b>	1er au CDM	1er au CDM
<b>Senior</b>	2 ou 3 au CDM	2 ou 3 au CDM
<b>Relève</b>	Entre 4 et 12 au CM Ranking: Top 25 Vainqueur BT 200	Entre 4 et 12 au CM Ranking Top 25 Vainqueur BT 200
<b>Espoir</b>	Ranking Top 50	Ranking Top 50
<b>Collectif Nationaux</b>	Ranking Top 80	Ranking Top 80

## 1.2 Modalités de la SMR

Bien que la SMR ne soit obligatoire que pour les SHN, la FFT a fait le choix de continuer à imposer la SMR pour les espoirs et les Collectifs nationaux. Un logiciel spécifique du suivi médical réglementaire sert de support, un médecin coordonnateur au niveau national a été nommé. Les moyens et les outils sont désormais en place, l'objectif pour la prochaine Olympiade est désormais d'améliorer chaque année le pourcentage de joueurs ayant passé l'intégralité des examens pour atteindre les 100%. Le calendrier de passation des examens médicaux doit encore être revu afin de le caler avec les contraintes du suivi réglementaire.

Organisation de la surveillance médicale réglementaire des sportifs listés (ex : sportifs pro) du programme d'excellence. Un logiciel spécifique du suivi médical réglementaire sert de support, un médecin coordonnateur au niveau national a été nommé et la décision a été prise il y a 5 ans de ne pas reconduire sur les listes, les joueuses et joueurs qui n'étaient pas à jour de leur suivi médical réglementaire.

### Liste des examens :

- Un examen clinique avec interrogatoire et examen physique selon les recommandations de la société française de médecine, de l'exercice et du sport ;
- Un bilan diététique et des conseils nutritionnels ;
- La recherche indirecte d'un état de surentraînement via un questionnaire élaboré selon les recommandations de la société française de médecine, de l'exercice et du sport.
- Un bilan psychologique annuel réalisé par un psychologue clinicien visant à dépister des difficultés psychopathologiques pouvant être liées à la pratique sportive intensive et aux abus d'autorité.
- Un électrocardiogramme de repos. 1fois/an
- Un bilan biologique annuel (avec autorisation parentale pour les mineurs) comprenant : NFS, ferritine, 25 OH D.
- Une Échocardiographie transthoracique de repos à l'entrée sur liste et à refaire à l'âge de 18-20 ans si la première a été effectuée avant l'âge de 15 ans
- Un bilan dentaire annuel

## 1.3 Modalités du suivi socio professionnel

Un nouveau responsable dédié au suivi socio-professionnel de nos joueuses et joueurs a été nommé (Alexandra FUSAI). Sa mission sera de développer et structurer, en lien avec les familles, les ETR et la DTN, un projet global d'accompagnement du double projet, du projet professionnel et de la reconversion de nos joueuses et joueurs sur listes ministérielles tout au long de leur parcours de haut niveau.

Outre la mise en place d'actions d'accompagnement de nos sportifs, une des étapes prioritaires sera de faire évoluer les mentalités avec, tout d'abord, la prise de conscience des acteurs de chaque projet des enjeux et des opportunités de ce suivi afin de porter ensemble les actions à développer, mais aussi, avec l'ouverture des jeunes vers d'autres centres d'intérêts en complémentarité avec leur passion et la performance.

Une volonté affichée de notre fédération qui souhaite favoriser le développement des compétences du SHN pour devenir pleinement acteur de son projet de performance.

L'ambition de la FFT est que tout en aidant nos athlètes à développer leurs connaissances, savoir-faire et savoir être au niveau sportif à la recherche de performance, nous les aidions à développer leur savoir devenir afin qu'ils soient armés pour affronter les transitions de vies professionnelles inhérentes au sport de haut niveau.

### 1.3.1 La stratégie et les priorités d'accompagnement socioprofessionnel

Après avoir pris les informations nécessaires auprès de fédérations, d'acteurs du suivi socio-pro (INSEP, ANS, CREPS...) mais aussi d'écoles, et d'universités, permettant d'avoir une vue d'ensemble sur l'organisation, les actions mises en place et les opportunités, 3 axes de développement ont été définis :

- **Le double projet** permettant la réussite jusqu'au bac
- **Le projet professionnel**, permettant de concilier la carrière de sportif professionnel et les études, de construire un bagage extra-sportif tout en s'épanouissant dans leur carrière professionnelle sportive, divisé en 3 parties :

§ *la formation professionnelle* : valider des modules de formation sur la gestion de carrière de sportifs professionnels

§ *Le Parcours universitaire* : continuer des études diplômantes

§ *L'insertion professionnelle* permettant à nos athlètes para-tennis de trouver des moyens de conduire avec succès leur double carrière professionnelle et sportive

- **La reconversion** permettant à nos sportifs de s'engager dans une deuxième carrière professionnelle
- Pour permettre à nos sportifs qui ont des difficultés à définir leur projet extra sportif tout en étant dans leur carrière sportive professionnelle, un parcours d'orientation individualisé sera proposé.

Nous nous appuyerons aussi sur le parcours de nos anciens champions (nes) afin de sensibiliser nos sportifs à se préparer

### **1.3.2 Les priorités d'accompagnement liées à l'emploi et la formation des SHN**

#### **Le Double projet**

Dans le domaine de la formation, l'inscription au CNED accompagnée d'un soutien scolaire ont été rendus indispensables dès les classes de l'enseignement secondaire (et même dès le CM1 ou CM2 pour certains selon leur environnement et leur maturité) pour certains jeunes en raison de l'entraînement biquotidien qui est pratiqué dans les structures d'entraînement et le nombre conséquent de déplacements pour jouer des tournois (20 à 30 semaine par an).

Pour soutenir les élèves inscrits au CNED, des classes fédérales (classes en e-learning) ont été aménagées et leur sont proposées s'ils le souhaitent.

La classe virtuelle recrée les conditions réelles de formation tout en supprimant les contraintes de présentiel. Cela permet un gain de temps, car les horaires sont aménagés et il n'y a pas de déplacements à prévoir. Avec un nombre conséquent de semaines de déplacements en tournois pour les joueurs de tennis s'engageant sur la voie du haut niveau (20 à 30 semaines), cela permet aussi quel que soit la localisation, que les jeunes se connectent et suivent les cours et donc une organisation simplifiée. Il y a la possibilité de revoir les cours qui sont enregistrés (si absence pour tournois ou décalage horaires). Un responsable pédagogique accompagne chaque élève, et sa famille permettant un suivi rigoureux. A cela s'ajoutent 20h de cours individuel en présentiel (à domicile, ou en visio) afin de soutenir le jeune plus spécifiquement sur certaines matières.

Les classes sont à effectifs restreints (8 maximum), et facilitent donc un échange privilégié et une interaction avec l'enseignant via des outils interactifs.

D'autres jeunes peuvent aussi bénéficier d'horaires aménagés selon les établissements qu'ils fréquentent et leur structure d'entraînement.

#### **Le projet professionnel**

- *La formation professionnelle*

Des formations spécifiques seront aussi proposées aux jeunes joueuses et joueurs postbac du CNE de Roland-Garros pour les aider à mieux appréhender les différentes facettes du métier de sportif. Notre ambition est de créer et développer un plan de formation autour de l'appropriation et la gestion de projet : formation validant des blocs de compétences. Les thèmes abordés sont : histoire de son sport,

organisation et gestion d'équipe, média training, réseaux sociaux, connaissance des divers règlements sportifs, rôle des agents, santé, abus d'autorité, dopage, anti-corruption, anglais...)

#### § *Le Parcours universitaire*

Aujourd'hui, dans l'enseignement supérieur, des écoles et des universitaires proposent des formations adaptées, dans les contenus et l'organisation (e-learning sans limitation de durée), à des parcours hors normes demandant un engagement total afin de leur permettre de concilier haut niveau et études et de construire un bagage extra-sportif. Des passerelles avec ces établissements seront créés afin de permettre à ceux qui le souhaitent de faire une formation diplômante.

#### § L'insertion professionnelle

Les sportifs paralympiques seront accompagnés afin de les aider pendant leur carrière dans la mise en place de conventions avec leur employeur (entreprise, administration ou association) favorisant un emploi du temps aménagé pour la pratique à haut niveau dans les mêmes conditions de rémunération.

#### **La Reconversion**

Pour les sportifs qui cherchent encore leur orientation, un bilan de compétences peut être offert ; un accompagnement de valorisation de leurs compétences acquises pendant leur carrière professionnelle sera aussi proposé.

Des subventions sont accordées aux sportifs ayant un projet de formation diplômant.

Afin d'obtenir des stages, des passerelles et des partenariats seront créés avec la FFT et avec des entreprises partenaires de Roland Garros.

La formation DE joueurs pro sera mise en place tous les 2 ans afin de permettre à ceux qui le souhaitent de devenir entraîneurs. Un tutorat au sein de la DTN pourra être mis en place pour les athlètes souhaitant s'orienter vers une carrière de coach de haut niveau.

Il est à noter que notre périmètre d'intervention dépasse le cadre du haut niveau et que nous accompagnons des sportifs d'un niveau inférieur (50 meilleurs garçons et 30 meilleures filles). Ces aides peuvent intervenir très tôt lorsque des joueuses ou joueurs sont amenés à reprendre leurs études.

Nous nous appuyerons aussi sur le parcours de nos anciens champions(nes) afin de sensibiliser nos sportifs à se préparer





## Dispositif des Aides Personnalisées

Il permet de soutenir financièrement les athlètes inscrits sur la liste des sportifs de haut niveau du Ministère chargé des sports (Elite, Senior, Relève, Reconversion).

Ces aides sont attribuées par l'Agence nationale du Sport qui alloue une enveloppe annuelle à la fédération.

La FFT répartit les aides personnalisées pour un soutien prioritaire des meilleurs athlètes du Cercle HP et des cellules Perf du para-tennis uniquement :

Au regard du cadre des aides personnalisées défini par l'ANS, la FFT répartie l'enveloppe budgétaire pour :

→ Aides sociales : Les SHN éligibles aux aides sociales sont ceux dont le cumul de ressources annuelles est inférieur à 40 K€ brut par an. Les revenus pris en compte sont les suivants : aides personnalisées, salaires, bourses de mécénat, bourses des collectivités, partenaires privés, équipementiers, primes de résultats...

→ Manque à Gagner Employeur :

Dans le cadre de la mise en place des Conventions d'Insertion Professionnelle (CIP), l'Agence nationale du Sport et la fédération participent à part égale à la contrepartie financière versée à l'entreprise pour compenser le Manque à Gagner Employeur.

Cette contrepartie est plafonnée à 16 000€ pour les athlètes hors Cercle HP (8 000€ pour l'Agence/8 000€ pour la fédération via les aides personnalisées) et est étudiée au cas par cas pour les athlètes du Cercle HP avec toujours une prise en charge à 50% pour l'Agence et à 50% pour la fédération via les aides personnalisées. Il est à noter que les fédérations peuvent abonder cette participation financière avec des fonds fédéraux.

Enfin les aides personnalisées sont plafonnées :

• A 20 K€/an toutes rubriques confondues pour les athlètes du Cercle HP

• A 15 K€/an toutes rubriques confondues pour les athlètes hors Cercle HP

## 1.4 Convention SHN/FFT (rédigée et validée par la Direction Juridique, dans le respect des dispositions prévues aux articles L.221-2-1, R.221-2 et D.221-2-1)

### Préambule

L'objet de la FFT est de développer la pratique du tennis sur l'ensemble du territoire national et, par délégation du Ministère en charge des Sports, de mettre en œuvre une stratégie sportive destinée à optimiser les performances de l'Équipe de France lors des compétitions de référence déterminées par la Commission du Sport de Haut Niveau (C.S.H.N.) du Conseil National du Sport (C.N.S.).

Représenter son pays et remporter des victoires au plus haut niveau international est une consécration à laquelle aspire tout Sportif de Haut Niveau (S.H.N.). C'est le fruit, non seulement d'un long investissement sportif personnel, mais aussi de l'efficacité du système fédéral. Dans ce cadre, le sportif n'agit pas seulement à titre individuel, il représente la nation, sa fédération et son association.

Au regard des éléments énoncés ci-dessus et conformément à la réglementation en vigueur, la présente convention a pour objet de déterminer les droits et obligations réciproques de la FFT et de chaque joueur de haut niveau de la FFT pour prévenir tout litige dans leur relation.

D'un commun accord entre les parties, tout ou partie du présent contrat pourra faire l'objet de modifications, lesquelles pourront prendre la forme d'un avenant contractuel.

### Conditions Préalables

Le joueur doit être régulièrement licencié dans un club affilié à la FFT au moment de la signature de la présente convention. La FFT et le sportif listé sont soumis au respect du règlement disciplinaire relatif à la lutte contre le dopage prévu par la Loi et la réglementation fédérale.

La convention implique personnellement le sportif listé et par conséquent, ne peut être transmise à un tiers.

### Engagements de la FFT

#### Ø aides

Le fait d'être inscrit en liste de haut niveau par la FFT permet aux sportifs de haut niveau (Elite, Senior, Relève) de bénéficier, selon les politiques locales et sur demande, d'aides financières des collectivités territoriales liées à cette qualité de SHN.

Les Ligues régionales dont relèvent les sportifs peuvent apporter, selon leur politique, un complément à cette aide.

#### Ø Assurance

Le joueur inscrit en liste de haut niveau ou accueilli dans une structure d'entraînement du Projet de Performance Fédéral, à titre permanent ou ponctuel bénéficie :

a) Au regard de sa qualité de joueur licencié à la FFT :

Ø Des garanties d'assurance en responsabilité civile applicables à tous les licenciés et prévues par le contrat de groupe souscrit par la FFT. Les conditions de ce contrat sont exprimées dans la notice d'information jointe en annexe.

b) Au regard de sa qualité de joueur licencié à la FFT et de son inscription en liste de sportif de haut niveau (Elite-Senior ou Relève):

Ø D'une couverture « Individuelle Accident » spécifique destinée à garantir les risques particuliers inhérents à la pratique sportive intensive prise en charge par la FFT et dont le détail est présenté en annexe 1.

Ø D'une couverture « Accident du travail et Maladie professionnelle » prise en charge par le Ministère des sports (Décret 2016-608 du 3 mai 2016) dont le suivi incombe à la FFT, et plus particulièrement à la DTN, selon les modalités de mise en œuvre présentées en annexe 1.

Les garanties d'assurances souscrites par la FFT pour le compte du joueur sont expliquées dans la notice d'information annexée. Le joueur signataire reconnaît avoir lu, compris, et accepte les conditions d'assurance exprimées dans cette notice.

Il reconnaît notamment que les montants couverts ne permettent pas, dans tous les cas, d'obtenir la réparation intégrale du préjudice.

La FFT appelle l'attention du joueur signataire de la présente quant à l'intérêt d'une étude attentive des garanties proposées et de l'éventuelle nécessité pour lui de souscrire à titre privé des garanties complémentaires. Dans ce cadre, et/ou pour certains cas particuliers et sur demande, la FFT accompagnera/conseillera/orientera le sportif qui le souhaite pour la souscription d'un contrat d'assurance ou de prévoyance complémentaire.

#### Remarques :

Ø L'application des dispositions énumérées aux points a) et b) ci-dessus est subordonnée à la transmission par le sportif listé à la FFT des documents nécessaires à leur mise en œuvre et à leur suivi.

Ø La couverture « Accident du travail et Maladie professionnelle » ne peut être mise en application que dans le cadre du programme sportif joint à la présente convention. Elle ne peut être mise en œuvre que si le sportif informe immédiatement l'entraîneur référent ou le DTN d'une éventuelle blessure.

## LES ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

### Le programme sportif

Le programme sportif du sportif listé est défini en début de saison entre l'entraîneur référent et lui-même, conformément à la règle VII de la Charte du Sport de haut Niveau, annexée à la présente convention (cf annexe 3). Il doit inclure en priorité les compétitions prévues à la règle XIV de ladite Charte. Ce programme doit être également annexé à la présente convention, et il peut faire l'objet d'avenants annuels modifiant la présente convention.

### Encadrement et entraînement

Ø **Sportifs en structure d'entraînement** La FFT s'engage, dans la mesure de ses moyens, à apporter aux sportifs relevant d'une structure d'entraînement les meilleures conditions de réalisation de leur projet. Pour ce faire, le Directeur Technique National désigne un Entraîneur National (E.N référent) responsable de collectif et éventuellement d'une structure d'entraînement permanente dont les missions sont:

→ L'entraînement au quotidien des sportifs relevant de la structure

→ Le coaching lors des compétitions de référence

→ Le coaching lors des tournois auxquels le sportif participe à titre individuel. L'exécution de cette mission est cependant subordonnée à un accord préalable entre le sportif et l'entraîneur lors de la conception du programme sportif annuel.

#### En contrepartie, le sportif listé :

Ø S'engage à suivre les recommandations des entraîneurs nationaux en matière de programmation sportive,

Ø Transmet à l'E.N. Référent les documents relatifs au suivi de son entraînement afin de permettre une régulation optimale de son programme,

Ø Participe aux actions définies dans le cadre du Projet de Performance Fédéral (stages de préparation, stages ou sessions d'évaluations, utilisation d'outils d'aide à la performance, programme de compétitions),

Ø Demande à l'entraîneur de la structure la validation de tout intervenant qu'il s'est attaché à titre personnel.

Ø S'engage à honorer toute sélection en équipe de France

## Ø Sportifs en Club

La FFT s'engage, dans la mesure de ses moyens, à apporter aux sportifs relevant uniquement d'un club les meilleures conditions de réalisation de leur projet. Pour ce faire, le Directeur Technique National désigne un cadre technique de ligue, responsable de collectif dont les missions sont de définir, conjointement avec un entraîneur du club les conditions d'encadrement et de suivi de ce sportif, et notamment :

- L'entraînement au quotidien
- Le coaching lors des compétitions de référence ou de préparation
- Les modalités de coaching lors des tournois auxquels le sportif participe à titre individuel.

Par ailleurs, les structures d'entraînement du Projet de Performance Fédéral sont à la disposition des sportifs s'entraînant en club et de leurs entraîneurs en qualité de « pôle Ressource ».

### En contrepartie, le sportif listé :

- S'engage à suivre, avec son Entraîneur de club, les recommandations des entraîneurs responsables de collectif en matière de programmation sportive,
- S'engage à transmettre en début de saison un planning sportif prévisionnel,
- S'engage à participer aux actions définies dans le cadre du Projet de Performance Fédéral (stages de préparation, stages ou sessions d'évaluations, utilisation d'outils d'aide à la performance, programme de compétitions),
- S'engage à informer entraîneurs responsables de collectif de toute blessure,
- S'engage à informer entraîneurs responsables de collectif de ses résultats,
- S'engage à honorer toute sélection en équipe de France.

## Ø Suivi socioprofessionnel

Le Directeur Technique National a désigné une responsable nationale du suivi des sportifs en la personne de Madame Alexandra FUSAI-CROCHU. Cette dernière assure, à la demande des sportifs un accompagnement personnalisé notamment :

- Ø En les informant des dispositions spécifiques dont ils peuvent bénéficier au regard de leur double projet,
- Ø En communiquant aux différents partenaires institutionnels identifiés, notamment à l'employeur de la sportive ou du sportif, les convocations pour toutes les actions (stage, regroupement, évaluation, compétition) auxquelles il ou elle est convié(e),
- Ø En favorisant les relations entre les joueurs et leurs responsables de formation (ou de l'entreprise pour les sportifs en situation de salariat),
- Ø En intervenant auprès des responsables de formation (ou de l'entreprise pour les sportifs en situation de salariat) lorsque le programme sportif impose des absences.

En contrepartie, le sportif listé s'engage à :

- Ø Formaliser un projet de formation compatible avec son projet sportif ;
- Ø S'il est salarié, communiquer au responsable national du suivi des sportifs et à l'E.N. Réfèrent les obligations professionnelles auxquelles il est tenu,
- Ø Porter dans les plus brefs délais (immédiatement) à la connaissance du responsable national du suivi des sportifs et de son entraîneur toute information nécessaire, telle que d'éventuelles difficultés rencontrées dans son projet, ses besoins de soutien pour une absence, etc.
- Ø Tenir son entraîneur référent informé des échanges relatifs à son projet de formation.

## Ø Droit à l'image

- 1) Droit à l'image de l'Equipe de France

La FFT détient les droits à l'image de chaque membre de l'équipe de France.

A ce titre, elle bénéficie du droit d'utiliser et d'exploiter l'image et la voix du sportif listé, captés par tous moyens à l'occasion de toute rencontre ou de toute participation à un rassemblement de l'Équipe de France (notamment tout stage préparatoire), ses prénom(s) et nom(s), sa réputation et, plus généralement, tout ou partie des éléments de sa personnalité et/ou de ses signes distinctifs, aux fins (i) de la promotion et la publicité de chaque rencontre opposant l'Équipe de France à une autre équipe nationale et/ou de la Coupe Davis / Fed Cup d'une manière générale et/ou de la FFT, (ii) d'information en relation avec l'une quelconque des rencontres opposant l'Équipe de France à une autre équipe nationale et/ou la Coupe Davis / Fed Cup d'une manière générale, et (iii) d'archivage, sur tous supports, sans limite de quantité.

Aux fins de mise en œuvre des conventions de partenariat conclues entre chacun des différents partenaires et fournisseurs avec la FFT, ces derniers bénéficient du droit d'utiliser et d'exploiter l'image du sportif listé captée par tous moyens, associée à l'image d'un autre membre de l'Équipe de France, ainsi que ses prénom(s) et nom(s), aux fins de toutes campagnes publicitaires et/ou promotionnelles, sur tous supports, sans limite de quantité.

S'il est sélectionné en Équipe de France, le sportif listé devra porter la tenue de l'équipe durant toute la compétition, y compris pendant les rencontres ou les stages.

## 2) Droit à l'image individuelle

Le sportif listé conserve le droit d'exploiter son image individuelle pour toutes les compétitions auxquelles il participe à titre individuel, sous réserve de :

- Ø Préserver l'image de sa discipline, de sa fédération et du sport français en général,
- Ø Ne pas porter atteinte à l'intimité, l'honneur ou la considération d'autrui.

Le cas échéant, le sportif listé bénéficie également, quel que soit le support (print, web, audiovisuel, etc.), du droit d'exploiter son image individuelle dans le cadre de ses sélections en Équipe de France à des fins promotionnelles sans possibilité de porter atteinte (modification, adjonction, suppression...) de quelque façon que ce soit, à l'image de sa tenue.

le sportif listé pourra exploiter les images produites dans ce cadre à des fins commerciales ou promotionnelles mais uniquement après avoir obtenu l'autorisation de la FFT.

Pour toute utilisation d'images réalisées par les partenaires ou fournisseurs officiels, Monsieur ... devra se rapprocher directement d'eux. Toutefois, la FFT pourra, si besoin, faciliter sa mise en relation avec eux. Il devra toutefois soumettre également tout projet d'exploitation à l'accord préalable et écrit de la FFT.

### Ø Partenariat

Le sportif listé est libre de souscrire tout contrat de partenariat ou d'image auprès du partenaire de son choix.

### Ø Communication

La FFT peut demander au sportif listé de participer à :

- Ø Des actions de promotion et de communication interne, notamment auprès des jeunes publics,
- Ø Des opérations de communication vis-à-vis de ses partenaires et des partenaires de l'Équipe de France, dans la limite de deux par an/saison et par joueur.

### Remarques :

- Ø Le respect du programme sportif sera prioritaire par rapport aux demandes des partenaires, l'entraîneur référent et le D.T.N. seront garants du respect de cette précaution.

Ø Pour ces opérations, les partenaires de la FFT pourront uniquement utiliser l'image collective de l'Équipe de France et non l'image individuelle du sportif listé.

#### Ø Surveillance Médicale Réglementaire (S.M.R.)

Afin de préserver la santé des sportifs, la FFT organise un suivi médical conformément aux textes en vigueur. Dans ce cadre la FFT prend en charge la rémunération d'un médecin coordonnateur de la Surveillance Médicale Réglementaire (ci-après « S.M.R. ») et s'engage à :

- Ø Respecter la confidentialité de toutes les informations médicales
- Ø Rembourser les frais afférents selon le barème de la sécurité sociale.

Dans ce cadre le sportif listé :

Ø Transmet dans les délais les plus courts les résultats des examens demandés au médecin coordonnateur de la S.M.R.

Ø Informe le Médecin Fédéral et le médecin en charge de la SMR de tout problème de santé.

Ø S'engage à suivre le protocole de la S.M.R auprès du médecin coordonnateur de la FFT

Tout manquement à ces obligations peut entraîner, pour des raisons de sécurité médicale, la suspension, la non sélection, voire l'exclusion du sportif listé de la compétition pour laquelle il est préalablement sélectionné et son retrait de toutes les actions programmées.

#### Ø Lutte contre le dopage

La lutte contre le dopage est une priorité de l'État, du mouvement sportif national, international et de la FFT. A cet effet, la FFT :

- Ø Diffuse toutes les informations concernant les règlements et les actions de prévention dans ce domaine, notamment la liste des substances et procédés interdits,
- Ø Apporte, par l'intermédiaire du médecin fédéral ou de tout autre de ses préposés, une réponse à toutes les questions relatives à la lutte contre le dopage.

Par ailleurs, le sportif listé :

- Ø Prend connaissance des textes et documents concernant la lutte contre le dopage,
- Ø Répond aux sollicitations de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (A.F.L.D.) ou de l'I.T.F concernant la localisation des sportifs de haut niveau pour la mise en place de contrôles inopinés,
- Ø Répond à tout contrôle diligenté par les instances sportives (I.T.F., A.M.A., A.F.L.D.) en compétition et hors compétition, sur tous les lieux d'entraînement, au domicile du sportif et sur tous lieux désignés par le préleveur mandaté à cet effet,
- Ø Veille à ne prendre aucun produit contenant une substance interdite (médicament, complément alimentaire, supplément de vitamines, etc.). A ce titre, il s'assure auprès du revendeur et éventuellement du fabricant de la non contamination des produits par d'éventuelles substances interdites.
- Ø Informe le Médecin Fédéral, le DTN et l'EN de toute demande d'autorisation pour usage thérapeutique (AUT) formulée auprès de l'A.F.L.D. ou de l'I.T.F.

### DEVOIR DE RESERVE

Le sportif listé conserve à titre individuel la liberté de communiquer avec la presse et celle de faire toute déclaration selon sa liberté de conscience ; néanmoins il est soumis au devoir de réserve et doit défendre les points ci-après :

Ø Respecter les bons usages, la déontologie du sportif de haut niveau, l'image de la FFT, celle du sport qu'il pratique et celle de son employeur partenaire (C.I.P. ou C.A.E.), l'appellation officielle (« naming ») des épreuves fédérales,

Ø Ne pas dénigrer les instances/dirigeants/salariés/partenaires de la FFT et à évoquer ces derniers de manière positive lorsque cela s'y prête ;

Ø Ne pas tenir de propos diffamants à l'égard d'un autre sportif, ou de tout membre d'une instance sportive nationale ou internationale (élu, salarié, conseiller technique, médecin, kinésithérapeute, organisateur, arbitre, etc.),

Ø En cas de conflit et quelle qu'en soit la nature (différend opposant le sportif listé à un membre de la FFT, à un membre de son encadrement relevant de la FFT, à un autre sportif...), il s'engage à informer préalablement la FFT et, si nécessaire, à s'entretenir dans les délais les plus rapides avec le D.T.N. et/ou le Président de la FFT, avant de s'exprimer publiquement.

Remarque : ces devoirs sont étendus pour tous les médias, et également pour les réseaux sociaux.

## ETHIQUE SPORTIVE

Pour des motifs d'éthique sportive liés à la préservation de l'intégrité des compétitions de tennis, et en application notamment des dispositions de l'Article 32 de la Loi du 12 mai 2010 relative aux jeux d'argent et de hasard en ligne, de celles de l'Article 1 (Points a. et b.) de la SECTION D du Programme Anticorruption Uniforme du Tennis 2012, il est fait interdiction au Joueur participant à des tournois, d'engager, directement ou par personne interposée, par l'intermédiaire d'un service de communication au public en ligne ou par celui de tout réseau physique (notamment tous terminaux permettant la prise de paris et mis à la disposition des parieurs dans des lieux publics ou des lieux privés ouverts au public), depuis le territoire français comme depuis l'étranger, des paris sous quelque forme que ce soit (en ce compris les paris privés entre joueurs eux-mêmes ou entre des joueurs et des tiers) en rapport avec le tournoi auxquels Joueur participent et/ou les acteurs du tournoi.

Il est également strictement interdit aux joueurs et *joueuses concernés* de communiquer à des tiers, par quelque moyen que ce soit, des informations privilégiées et qui sont inconnues du public, en rapport avec le tournoi et/ou les acteurs du tournoi, depuis le territoire français comme depuis l'étranger.

## LITIGE

En cas de désaccord relatif à l'interprétation de la convention, la FFT et le sportif listé chercheront un accord à l'amiable. Si le litige persiste, les différentes parties pourront utiliser les procédures disciplinaires fédérales et légales en vigueur.

En fonction de la nature des litiges, les différents niveaux d'examen de la requête sont les suivants :

- 1) Une rencontre amiable avec le Président de la FFT et le D.T.N. (ou leurs représentants),
- 2) La Commission Nationale de Discipline de la FFT (selon la nature des faits ou le point de litige),
- 3) La conciliation du Comité National Olympique et sportif Français (CNOSF)
- 4) La chambre arbitrale du sport du C.N.O.S.F. ou les tribunaux compétents.

## DURÉE DE LA CONVENTION

La présente Convention est valable du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Je déclare sur l'honneur avoir lu et pris connaissance de la convention individuelle et reconnait engager ma responsabilité vis-à-vis de la FFT au titre de la saison sportive 2021 - 2022.

Après avoir lu, paraphé les pages précédentes et renseigné les champs indiqués, faire précéder la signature de la mention manuscrite "lu et approuvé".

## 1.5 Formation sportive et citoyenne des sportifs

La FFT a mis en place en septembre 2019 une cellule dédiée à l'éthique et à l'intégrité sportive en charge du pilotage des paris sportifs et de la lutte contre la corruption, de la lutte anti-dopage et de la lutte contre les violences (notamment sexuelles).

Pour chacune des thématiques susvisées, la FFT développe des actions à destination du haut niveau :

### 1.5.1 La lutte contre la corruption et la manipulation des compétitions

- Formations en présentiel et en e-learning en matière de lutte anti-corruption, en collaboration avec l'International Tennis Integrity Agency, à l'attention des encadrants sportifs et des joueurs de haut niveau.
- Déploiement pendant les tournois d'affichettes afin de prévenir et de lutter contre la manipulation des compétitions : rappel de l'interdiction faite aux joueurs et encadrement de parier, rappel de l'obligation de signalement en cas de tentative d'approche...
- Mise en place d'outils d'alerte sur la thématique de la manipulation des compétitions (notamment sur le site internet de la FFT ([Alerte manipulation des compétitions | Fédération française de tennis \(fft.fr\)](https://www.fft.fr/Alerte-manipulation-des-competitions)) permettant de manière confidentielle et sécurisée de signaler une manipulation de compétition à la cellule Intégrité Sportive.
- Gestion des dossiers disciplinaires à l'international en lien avec l'International Tennis Integrity Agency ou l'ITF pouvant concerner des sportifs de haut niveau ou l'encadrement.

### 1.5.2 La lutte contre les violences (notamment sexuelles, cyber harcèlement, discriminations...)

- Formations en matière de lutte contre les violences notamment sexuelles en e-learning disponibles sur le site internet de l'Institut de Formation (LIFT) de la FFT.
- En matière de lutte contre le cyberharcèlement : partenariat de la FFT avec NET ECOUTE : les joueurs ont accès à cette plateforme via un numéro vert (0 800 200 000) ou les réseaux sociaux. Ce service permet d'accompagner les joueurs victimes de messages d'insultes ou des menaces sur les réseaux sociaux, notamment de la part de parieurs ayant réalisé des paris infructueux sur leurs matches.
- Onglet de signalement en ligne en matière de violences sexuelles/harcèlement et bizutage disponible sur le site de la FFT : [Signaler une situation de violence \(notamment sexuelle\), d'abus d'autorité, de harcèlement ou de bizutage sur mineur | Fédération française de tennis \(fft.fr\)](https://www.fft.fr/Signaler-une-situation-de-violence-notamment-sexuelle-dabus-dautorite-de-harcèlement-ou-de-bizutage-sur-mineur), un formulaire papier est également disponible.
- Accompagnement par la cellule Intégrité Sportive de la FFT des victimes notamment des joueurs dans le cadre de l'analyse de situations de harcèlement ou de violences sexuelles, dans les démarches de signalements auprès des services de l'Etat (judiciaires et/ou administratifs).

### 1.5.3 La lutte contre le dopage

- Mise en place de formations e-learning en matière de lutte anti-dopage en collaboration avec l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD) et l'Agence Mondiale Anti-Dopage (AMA) à l'attention des joueurs de haut niveau et encadrants sportifs. Mise à disposition sur le site internet du LIFT des nouveaux modules de formation proposés par l'AMA sur sa Plateforme d'apprentissage en ligne (ADEL).
- Sensibilisation des joueurs des Equipes de France de tennis : sensibilisation sur les différentes étapes de la procédure de contrôle antidopage, les règles de localisation ainsi que sur les missions de l'AFLD. La FFT a également édité fin 2019 un « livret joueurs destiné à informer de manière synthétique sur les problématiques d'intégrité sportive (lutte contre le dopage, la corruption, les violences sexuelles ou



encore sur le bon usage des réseaux sociaux). Deux pages au sein de ce livret sont dédiées à la lutte contre le dopage.

→ Page dédiée sur le site de la FFT à la lutte contre le dopage : cette page contient un ensemble d'informations et de renvois vers des sites internet, applications ou encore documents à télécharger : renvois vers la liste 2021 des substances et méthodes interdites, vers l'application ITF Antidoping pour les sportifs évoluant sur le circuit professionnel ou encore vers le livret d'information de l'AFLD détaillant de manière synthétique la procédure de contrôle antidopage.

→ Onglet de signalement sur le site de la FFT : afin de permettre le signalement de toute situation de dopage à l'AFLD, la FFT a mis en place sur son site internet une rubrique d'alerte avec un onglet « *alerter sur une situation de dopage* » qui renvoie directement vers la page d'alerte de l'AFLD.

→ Clauses dans les contrats des entraîneurs nationaux et de ligues mais aussi des joueurs entraînés au sein des structures fédérales dédiées à la lutte antidopage.

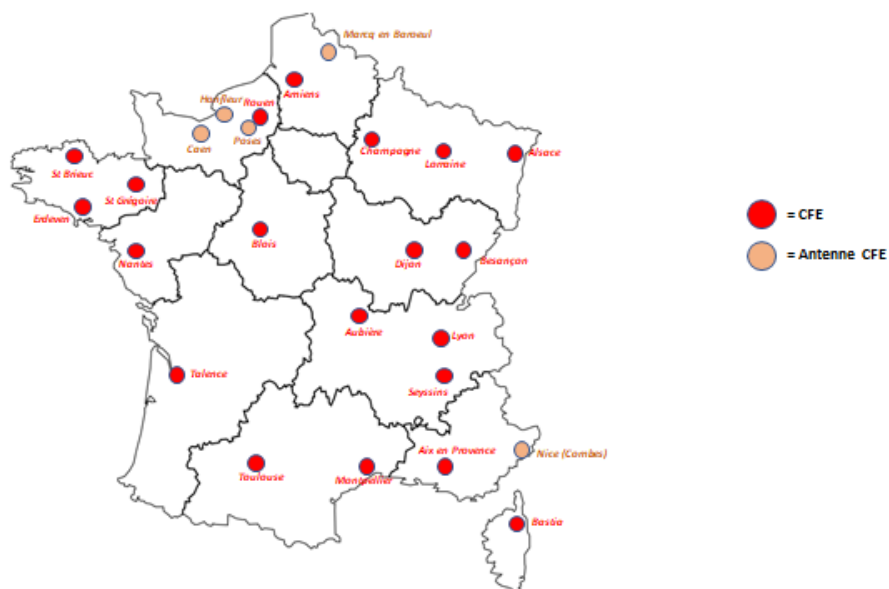
→ En matière de contrôles antidopage, la FFT veille à leur bonne mise en œuvre sur les tournois qu'elle organise directement (Roland Garros et Rolex Paris Masters) : ces contrôles sont réalisés sous la responsabilité de la Fédération Internationale de Tennis (ITF) qui, depuis janvier 2007, supervise les contrôles antidopage de l'ensemble des épreuves du circuit (ATP, WTA et ITF) et de celles du Grand Chelem.

→ La FFT est en lien étroit avec sa fédération internationale (ITF) et l'AFLD dans le cadre des sanctions qui pourraient être prononcées par cette dernière à l'encontre de sportifs relevant de la fédération.

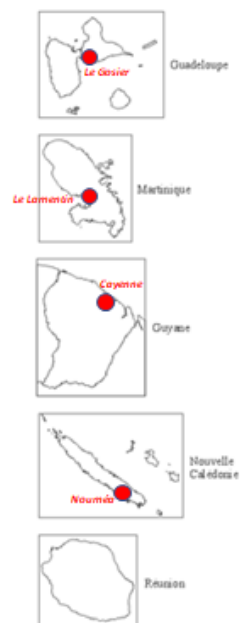
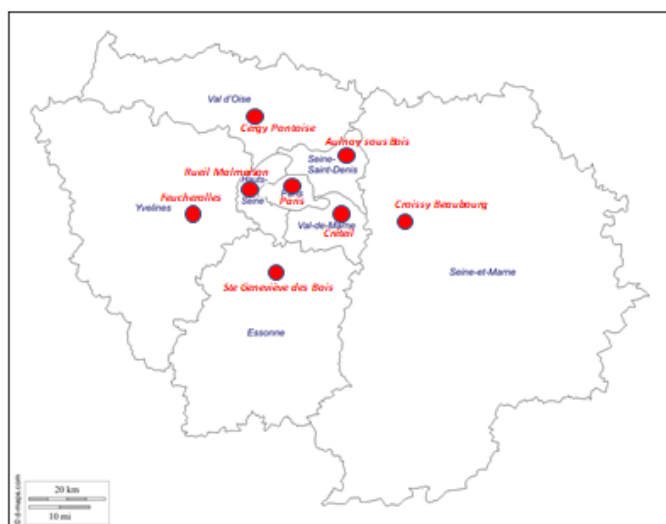
## 2- PROGRAMMES Tennis

### 2.1 Programme accession

#### 2.1.1 Cartographie



2



3

## 2.1.2 Cahier des charges

<b>Centre Fédéral d'Entraînement</b>	
Objectifs et résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Former des joueuses/joueurs susceptibles d'intégrer un Pôle France (Pôle France de Poitiers &amp; CNE)</li> <li>• Compétitifs au niveau international</li> </ul>
Population	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Filles et garçons</li> </ul>
Ages	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 10 à 14 ans</li> </ul>
Niveau de recrutement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Intégration sur proposition du CTR et décision du Responsable U14</b></li> <li>• Majorité de Jeunes listés : (12 à 14 ans)</li> <li>• Jeunes de 10 et 11 ans (suivi national) proposés par le CTR et validés par le Responsable U14</li> </ul>
Encadrement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le CFE est placé sous la responsabilité de la Ligue/Comité, du CTR et du DTN</li> <li>• 1 responsable = CTRC</li> <li>• Membres de l'ETR (minimum 50% de l'entraînement et suivis en compétitions)</li> <li>• 1 préparateur physique</li> <li>• 1 suivi Performance mentale</li> </ul>
Installations	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Centres Ligues / Comités (+ clubs)</li> <li>• 2 courts indoor + 3 courts extérieurs minimum</li> <li>• Courts en terre battue à proximité</li> <li>• 1 salle de préparation physique</li> <li>• 1 salle de cours scolaire et de réunions</li> <li>• Ces installations doivent être utilisables chaque jour de la semaine &amp; week end</li> </ul>
Hébergement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Possibilité d'hébergement sur place ou à proximité</li> </ul>
Volume d'entraînement et de compétitions	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Voir préconisations/référentiel U14</li> </ul>
Double projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagement scolaire et/ou Acadomia (classe fédérale)</li> <li>• Coordination par le référent suivi scolaire des régions</li> <li>• Passage des jeunes dans la classe supérieure</li> </ul>
Suivi médical	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Géré par le médecin fédéral régional</li> <li>• Relation avec V. Guillard (FFT)</li> </ul>
Financement du CFE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Parents + Ligue/Comité</li> </ul>
Accession des jeunes en Pôle France	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Valorisation financière DTN de l'entraîneur référent si accession en Pôle France</li> </ul>

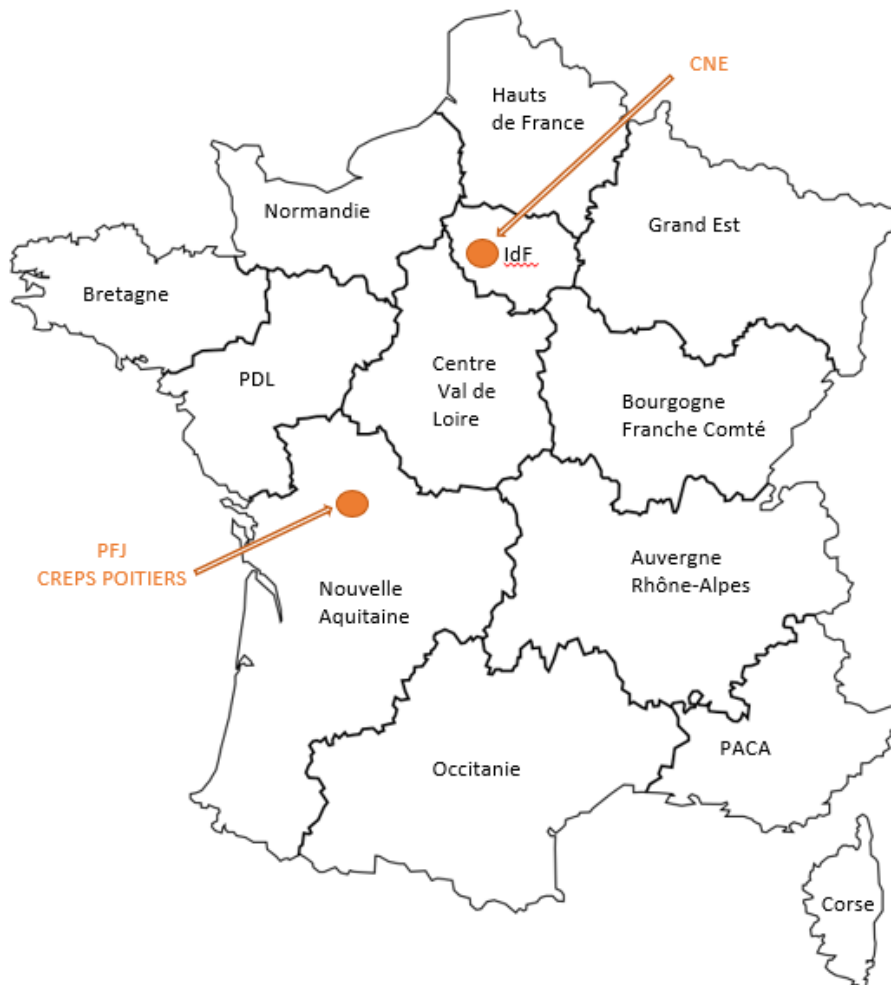
### 2.1.3 Indicateurs de performance des structures

- Entrée en PFJ pour les garçons et les filles
- Être identifié PA ou AI (Projet associé ou Aide Individualisée)
- Être sélectionnés aux stages nationaux

## 2.2 Programme d'excellence

### 2.2.1 Cartographie

1 Pôle France Jeunes  
1 Centre National d'Entraînement



## 2.2.2 Cahiers des charges

<b>Pôle France de Poitiers (Filles)</b>	
Objectifs et résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Former des joueuses susceptibles d'intégrer le Pôle France CNE</li> <li>▪ Compétitives au niveau international</li> </ul>
Population	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 4 à 6 filles</li> </ul>
Âges	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Filles : 12 à 15 ans (+ ou - 1 an)</li> </ul>
Niveau de recrutement	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Intégration sur demande des familles</li> <li>▪ Proposition du CTCR Décision du Directeur U21 &amp; Responsable U14</li> <li>▪ Majorité de Joueuses listés « Relève »</li> </ul>
Encadrement	<p>Le Pôle France de Poitiers est placé sous la responsabilité du DTN et du Directeur U21</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1 responsable = Responsable U14</li> <li>▪ 2 entraîneurs tennis filles (selon effectif filles)</li> <li>▪ 1 préparateur physique filles</li> <li>▪ 1 suivi Performance mentale</li> <li>▪ 1 « conseillère de séjour »</li> </ul>
Installations	<p>Ces installations doivent être utilisables chaque jour de la semaine &amp; week-end</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 10 terrains extérieurs (dont 5 terres battues)</li> <li>▪ 6 terrains couverts</li> <li>▪ 2 salles de préparation physique</li> <li>▪ 1 piste athlétisme</li> <li>▪ 1 piscine</li> <li>▪ 1 salle de cours scolaire et de réunions</li> </ul> <p>Utiliser le TC Combes pour des périodes d'entraînement dehors et sur terre battue</p>
Hébergement	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ OUI</li> </ul>
Volume d'entraînement et de compétitions	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Voir préconisations U14 et U21</li> </ul>
Double projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Aménagement scolaire : Acadomia (classe fédérale)</li> <li>▪ Coordination par le Responsable administratif du Pôle France</li> <li>▪ Passage des jeunes dans la classe supérieure</li> </ul>
Suivi médical	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Géré par le médecin du CREPS de Poitiers en relation avec V. Guillard (FFT)</li> <li>▪ Kinésithérapeutes</li> <li>▪ Psychologue</li> </ul>
Financement du Pôle France	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Parents + DTN</li> </ul>
Accession des jeunes en Pôle France	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Valorisation financière DTN de l'entraîneur référent si accession en Pôle France</li> </ul>

<b>Pôle France de Poitiers (Garçons)</b>	
Objectifs et résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Former des joueurs susceptibles d'intégrer le Pôle France CNE</li> <li>▪ Compétitifs au niveau international</li> </ul>
Population	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 9 à 12 garçons</li> </ul>
Âges	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Garçons : 13 à 16 ans (+ ou - 1 an)</li> </ul>
Niveau de recrutement	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Intégration sur demande des familles</li> <li>▪ Proposition du CTRC</li> <li>▪ Décision du Directeur U21 &amp; Responsable U14</li> <li>▪ Majorité de Joueurs listés « Relève »</li> </ul>
Encadrement	<p>Le Pôle France de Poitiers est placé sous la responsabilité du DTN et du Directeur U21</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1 responsable = Responsable U14</li> <li>▪ 3 entraîneurs tennis garçons (selon effectif garçons)</li> <li>▪ 1 préparateur physique garçons</li> <li>▪ 1 suivi Performance mentale</li> </ul>
Installations	<p>Ces installations doivent être utilisables chaque jour de la semaine &amp; week-end</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 10 terrains extérieurs (dont 5 terres battues)</li> <li>▪ 6 terrains couverts</li> <li>▪ 2 salles de préparation physique</li> <li>▪ 1 piste athlétisme</li> <li>▪ 1 piscine</li> <li>▪ 1 salle de cours scolaire et de réunions</li> </ul> <p>Utiliser le TC Combes pour des périodes d'entraînement dehors et sur terre battue.</p>
Hébergement	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ OUI</li> </ul>
Volume d'entraînement et de compétitions	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Voir préconisations U14 et U21</li> </ul>
Double projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Aménagement scolaire et/ou Acadomia (classe fédérale)</li> <li>▪ Coordination par le Responsable administratif du Pôle France</li> <li>▪ Passage des jeunes dans la classe supérieure</li> </ul>
Suivi médical	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Géré par le médecin du CREPS de Poitiers en relation avec V. Guillard (FFT)</li> <li>▪ Kinésithérapeutes</li> <li>▪ Psychologue</li> </ul>
Financement du Pôle France	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Parents + DTN</li> </ul>
Accession des jeunes en Pôle France	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Valorisation financière DTN de l'entraîneur référent si accession en Pôle France</li> </ul>

Pôle France CNE	
Objectifs et résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Former des joueuses/joueurs susceptibles d'intégrer à 21 ans (+ ou - 1 an) :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ le top 100 WTA</li> <li>○ le top 150 ATP</li> </ul> </li> </ul>
Population	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Filles et garçons</li> </ul>
Âges	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Filles : 15 à 22 ans (+ ou - 1 an)</li> <li>▪ Garçons : 17 à 22 ans (+ ou - 1 an)</li> </ul>
Niveau de recrutement	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Intégration sur demande des familles, proposition du Responsable Pôle France de Poitiers</li> <li>▪ Décision du Directeur du Haut Niveau et du Directeur U21</li> <li>▪ Majorité de Joueurs/Joueuses listés SHN</li> </ul>
Encadrement	<p>Le Pôle France du CNE est placé sous la responsabilité du DTN, du Directeur du Haut Niveau et du Directeur U21</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1 responsable</li> <li>▪ 9 entraîneurs tennis garçons (selon effectif garçons)</li> <li>▪ 5 entraîneurs tennis filles (selon effectif filles)</li> <li>▪ 5 préparateurs physiques</li> <li>▪ 1 suivi Performance mentale</li> </ul>
Installations	<p>Ces installations doivent être utilisables chaque jour de la semaine &amp; week-end</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 22 terrains extérieurs (dont 18 terres battues)</li> <li>▪ 7 terrains couverts (1 terrain « technique »)</li> <li>▪ 1 salle de préparation physique</li> <li>▪ 1 espace de récupération, balnéothérapie</li> <li>▪ 1 espace de cryothérapie</li> <li>▪ 1 espace hypoxique</li> <li>▪ 1 service médical et plateau technique</li> <li>▪ 1 salle de rééducation</li> <li>▪ Plusieurs salles de cours scolaire et de réunions</li> </ul> <p>Utiliser le TC Combes pour des périodes d'entraînement dehors et sur terre battue</p>
Hébergement	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ OUI</li> </ul>
Volume d'entraînement et de compétitions	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Voir préconisations U21</li> </ul>
Double projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Acadomia + CNED</li> <li>▪ Coordination par le Responsable administratif du Pôle France</li> <li>▪ Obtention du BAC ou formation diplômante</li> </ul>
Suivi médical	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Géré par le médecin de la FFT V. Guillard</li> <li>▪ Kinésithérapeutes</li> </ul>
Financement du Pôle France CNE	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Parents, joueuses/joueurs et DTN</li> </ul>
Accession des jeunes en Pôle France	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Valorisation financière DTN de l'entraîneur référent si accession en Pôle France CNE</li> </ul>

### 2.2.3 Indicateurs de performance des structures

PFJ: → Accéder au CNE

CNE : → Atteindre le classement ATP/WTA nécessaire pour monter sa propre structure.